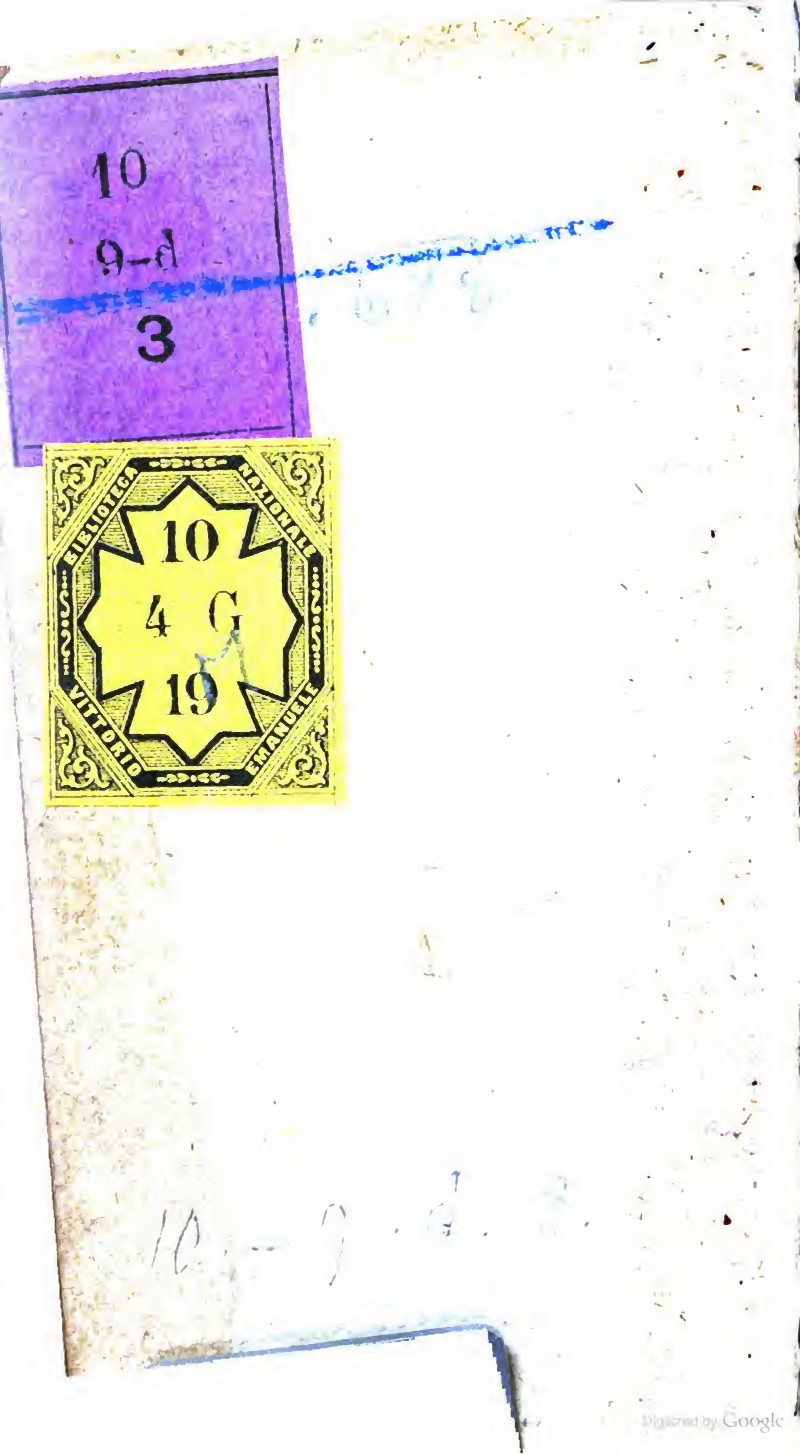



10
9-d
3
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
10
4 G
19

REMARQVES
SVR
L'HISTOIRE
DV
CALVINISME
De
Mr. MAIMBOURG.



A LA HAYE,
Chez ADRIAN MOETJENS.

M. DC. LXXXII.

A

SON ALTESSE

Serenißime

MONSEIGNEVR

LE

PRINCE

d'ORANGE.



MONSEIGNEVR,

IE *sçay que c'est une extré-me témerité à un homme commẽ*

moy d'oser se presenter & se faire voir de si prés aux yeux de VOSTRE ALTESSE SERENISSIME : *Mais deux raisons m'ont fait passer par dessus cette barriere de respect & de Veneration qui m'arrestoit. L'ouvrage que je combats vient d'un Ennemi déclaré des Protestans reformez ; Vostre Altesse est aujourd'huy dans l'Europe à la teste de ceux qui soutiennent ce Party contre lequel l'Enfer*

est

est déchaisné ; Il est donc juste de consacrer ce petit Livre qui tasche à défendre une Religion innocente qu'on accable de Calomnies, à un Prince qui la défend avec tant d'efficace, & par sa Prudence, & par son Courage, & par ses Exemples ; Ie sçay de plus que j'ay le bonheur d'estre de ces affligez sur lesquels Vôtre Altesse veut bien étendre les effets de sa bonté ; Il m'est trop glorieux MON-

SEIGNEVR, d'esperer des faveurs d'un aussy grand Prince pour me taire de ma reconnoissance. C'est-pourquoy je supplie Vôtre Altesse de ne pas trouver mauvais, que j'aye pris la hardiesse de mettre son Illustre Nom à la teste d'un ouvrage si peu considerable; & je la conjure de regarder cette temerité comme un effet de mon zéle, & comme une preuve que je veux

estre

estre toute ma vie avec une profonde soumission.

MONSEIGNEUR,

DE VOSTRE ALTESSE SERENISSIME,

Le tres humble & tres obeïssant Serviteur,

ROU.

REMARQVES SUR L'HISTOIRE DU CALVINISME.

IL y a peu de livres qui fassent autant de bruit que celuy de MONSIEVR MAIMBOVRG, je dis simplement son livre, sans faire aucune distinction, parce que c'est encore le seul que nous ayons de luy souz cette nouvelle qualité : On veut principalement nous faire croire que cét ouvrage plaist merveilleusement à la Cour, ce qui pourroit donner de la surprise, veu les grans defauts qui s'y trouvent lors qu'on l'examine en particulier : mais cela ne le

fait plus, quand on jette les yeux ſur le deſſein en general, qui reſpire fort cét eſprit de perſécution & d'archarnement dont on eſt aujourd'huy animé contre nous. Quelques uns de mes amis avoient voulu m'engager à une refutation de cét Auteur, mais ne me ſentant pas capable d'une entrepriſe de cette force, & ſçachant d'ailleurs qu'une des plus belles plumes de l'Europe y travaïlle, je m'eſtois diſpenſé de donner à ces perſonnes cette legere preuve de ma complaiſance, quelque conſideration que j'aye pour elles; Cependant comme cet ouvrage, à cauſe de ſon importance, pourra ne paroiſtre pas ſi toſt, je crus aprés un peu de reflexion, que ceux qui avoient une ſi bonne opinion de ma plume pourroient eſtre contentez d'une autre maniere, & qu'en attendant une réponſe plus en forme, ils ne

seroient pas fachez de jetter les yeux sur deux ou trois observations que dez les premiers jours de cette lecture, je traçay assez à la haste sur la marge mesme du livre à mesure que je le parcourois : Voici la piece que je leur communiquay aprés y avoir un peu repassé le pinçeau , & qu'ils n'ont pas jugée indigne de paroître au jour : elle commence par trois Reflexions generales.

La 1ere. que la pluspart des Histoires entreprises par des Jesuïtes ont toûjours eu quelque but indirect , mais par dessus toutes choses celuy de l'avancement de leur Societé : Strada par exemple, n'a écrit les Guerres de Flandre qu'afin de faire le Panegirique du Prince de Parme & de Iustifier les sanglantes Tragedies du Duc d'Albe & le cruel établissement de l'Inqui-

ſition : Tous les livres de voyages dans les Indes qui ſont ſortis de la main de pluſieurs Peres de la meſme Societé, n'ont eu pour but que l'acroiſſement de leur Monarchie Univerſelle, ſouz pretexte de planter la Foy dans les Terres des Barbares : & pour ne ſortir point de nôtre ſujet, le Pere Maimbourg luy meſme, n'a entrepris ſon Hiſtoire de *l'Arrianiſme*, que pour avoir une occaſion plus commode de faire des Portraits malins & empoiſonnez des Ianſeniſtes ſouz l'Idée des Ariens : Celle des *Iconoclaſtes*, que pour autoriſer le culte des Images & des Reliques : Celle *de la Décadence de l'Empire*, que pour faire ſa cour à noſtre grand Roy par la deffenſe des Libertez de l'Egliſe Gallicane; Celle du *Lutheraniſme*, que pour décrier en Allemagne une ſecte qui fait dans cette gtrande partie de l'Europe, le

mesme préjudice aux Interets du Pape, que nôtre Reformation fait en France, & enfin il paroist qu'il ne donne aujourd'huy celle du *Calvinisme*, que dans la veuë d'inspirer à nos Compatriotes une aversion inplacable pour nous, & les pousser insensiblement à executer par sedition quelque chose de semblable à la S. Barthelemy, qui se puisse rejetter sur la brutalité des peuples, sans qu'on puisse positivement en accuser le Roy ou son Conseil. Or on m'avoüera que des desseins si premeditez sortent entierement du caractere de l'Histoire, qui doit estre libre & dépréoccupée, sans passion, & sans interest, de sorte que celle-cy ayant des marques toutes contraires, bien loin de trouver de la Foy dans l'esprit des Lecteurs, doit plûtost leur estre tres suspecte.

Ma 2e. reflexion est, que cet Auteur puise de mauvaise foy, dans des Sources empoisonnées, alleguant bien moins volontiers & plus rarement, un *Monsieur de Thou* & un *Mezeray*, ou quelques autres écrivains de reputation, qu'un *Cahier*, un *Florimond de Raimond*, un *du Pleix*, & un *Bolsec*, dont les uns sont d'une autorité tres mediocre, les autres d'une infidelité toute visible, & tous generalement recusables pour leur passion declarée contre nous, & moins fameux par le merite de leurs ouvrages, que par le décry de leurs mœurs.

Enfin je trouve que ce livre marque trop de prévention, & qu'aucune matiere ny est traitée sans chaleur, ce qui ne sauroit plaire aux personnes qui aiment l'équité & le sens rassis; c'est ce que prouveront ces paroles de la pre-

miere page, par lesquelles je commence mes observations.

LIVRE I.

Pag. 1.

TOut ce que la Rebellion, la persi-
die, l'avarice, l'ambition, l'im-
pieté, la cruauté, le desespoir, & toutes
les autres passions les plus tumul-
tueuses & les plus farouches, ont ins-
piré de fureur & de rage aux plus ce-
lerats des Siecles passez, le Calvinisme
dont je parle, l'a renouvellé de la me-
moire de nos Ayeux & de nos Peres
en ce Royaume, pour s'y établir par le
fer & par le feu, s'il eust pû, sur les
ruines de la Religion & de l'Etat.

Ce beau début fait connoître aisément ce qu'on peut esperer de tout le livre entier, l'auteur ne se cache guére, & s'il entre ainsy sur la Sçêne, le feu dans les yeux & les imprécations à la bouche, on le re-

gardera plus comme un Declamateur que comme un Historien : Aussi cet ouvrage est un pur Libelle & non pas une Histoire, on ny traite avec nous, s'il faut ainsi parler, que de Turc à More, & voicy les termes les plus ordinaires dont on nous regale, *Scelerats*, *p.*1. *Extreme Impudence*, 153. *Infectez de Peste*, 166. *Spectacle d'horreur & d'abomination*, 190. *Fureur Infernale*, 271. *Barbares executeurs de la rage des Demons*, 272. *Tigre & Lion déchaisné*, Ibid. & 273. *Bestes feroces, Chiens & loups enragez*, 276. *memoire execrable de Calvin*, 339. *Damnable & malheureuse entreprise de meaux*, 364 & argument du 5e. livre, &c.

Ie ne sçay pas apres cela, où l'on trouve de quoy vanter tant cet ouvrage : C'est une rapsodie de toutes les ordures des Hales, & comme je l'ai desja insinué, une pure Satire, sans parler des fautes

qu'on y trouve en grand nombre contre la langue, il n'y a point dans la matiere mesme, d'incidens fort considerables, elle ne roule que sur nôtre reformation, qui est un fait presque tout d'une piece, & pour la forme, je n'y vois pas de grands traits de genie : en effet un style boufi d'emportement & tout hérissé de colére ne peut avoir de grace, & quand on ne se fait pas une honte de vomir les injures les plus grossieres, on se met hors d'estat de montrer de la delicatesse.

Pag.6. Comme Zuingle avoit desja formé dans Zurich un party qui s'étoit rendu tres-puissant, & que les Catholiques .... s'y oposoient de toute leur force pour la défense de la verité Catholique, le Senat de cette ville là, par une entreprise tout à fait insoutenable convoqua une assemblée generale pour ouïr les uns & les autres dans une di-

ſpute reglée, & pour juger enſuite ſouverainement par la Parole de Dieu de ce diferend.

Qu'y a t'il de ſi étrange & de ſi inſoutenable dans cette entrepriſe? Monſieur Maimbourg n'a t'il point peur qu'on diſe de luy, qu'il faut qu'il ſoit bien ami du dereglement & du deſordre, puis qu'une diſpute reglée luy paroiſt une entrepriſe inſoutenable? quoy donc, le Senat de Zurich n'avoit il pas un droit Independant? n'eſtoit il pas d'ailleurs dans une obligation indiſpenſable de prendre une connoiſſance ſolide & ſerieuſe d'une affaire auſſi importante qu'eſt celle du ſalut? & ayant à y travailler? n'eſtoit il pas équitable & judicieux, de ſe raporter à un juge irrecuſable comme eſt la Parole de Dieu?

Pag. 8. Les cinq Cantons de Lucerne tous bons Catholiques, reſolus de tirer raiſon des inſultes de ceux de

Zurich, entrérent à main armée sur leur terre, de sorte qu'on en vint à la bataille qui leur fut tres funeste, toute leur armée fut taillée en pieces, & Zuingle mesme qui estoit encore meilleur soldat que Predicant, fut tuè sur la place .... Les Catholiques remporterent encore de grands avantages sur eux en quatre ou cinq combats, &c.

L'Auteur parle bien là des prétenduës insultes de Zurich, mais il ne les prouve pas, cependant il demeure d'acord des vengeances que les Catholiques en ont faites, & ce n'est pas une petite consolation pour nous, de voir que luy-mesme qui nous fera cy-aprez de si injustes accusations sur les violences & la force dont nos adversaires nous ont toûjours calomniatoirement reproché d'avoir soutenu les interets de la Religion, avant que d'en pou-

voir alleguer des exemples à nôtre égard, ſoit forcé d'en donner de ſi autentiques contre ſon party meſme, & de nous fournir dequoy prouver, que ce ſont les Catholiques Romains & non pas les Proteſtans qui ont été les premiers à prendre ces armes, dont on fera tantoſt une ſi grande affaire.

Pag. 10. *&* 11. *En peu de temps l'Univerſité ſe trouva remplie d'Etrangers qui parce qu'ils ſavoient un peu d'Hebreu & aſſez de Grec &c. Se donnerent une inſolente liberté d'interpreter la Bible d'une autre maniere que ne fait l'Egliſe Catholique &c. citant éternellement le Grec & l'Hebreu au lieu de la Vulgate.*

La grande merveille de voir des ſçavans preferer une Traduction faite fidelement ſur le Texte Grec & ſur l'Hebreu, à une verſion auſſi infidele & auſſi corrompuë, qu'eſt la Vulgate, comme on eſt obligé de

le reconnoître pour peu qu'on ait de lumiere & de bonne foy.

pag. 25. Il Importe que ceux qui ont publié une doctrine condamnée par l'Eglise, non seulement ne la soutiennent plus, mais aussy qu'on les contraigne de la retracter & de s'en dédire par les mesmes voyes, &c.

Nous sommes fort pesuadez de cette contrainte qui se fait de la part de l'Eglise Romaine à ceux qu'elle apelle *Dévoyez* : cet aveu nous doit plaire dans la bouche d'un Iesuite, & pour ne point toucher à la fameuse Retractation de Berenger dont celuy cy nous entretiendra bientost * ,& qu'il est fort croyable avoir esté extorquée de cette maniere, je ne doute point que quantité de celles des Relaps Papistes de ces derniers temps & entr'autres celle d'un homme† du nom & de la-

* *Sç. à la page 66*
† *Theodore Maimbourg.*

famille de nôtre Historien, n'ait été de cette nature, D'autant plus qu'on sçait aujourd'huy, qu'il s'est depuis peu retiré en Angleterre, pour y suivre une seconde fois en toute seureté, la Reformation qu'il avoit desja embrassée en France en quitant Mrs de Rome, mais chez lesquels il retourna quelques années aprés par foiblesse, intimidé sans doute par leurs menaces.

Pag.30. Les Protestans firent imprimer en Suisse un prodigieux nombre de Placards remplis d'execrables Blasphémes cõtre la Ste Eucharistie, & d'horribles menaces contre la personne du Roy.

Vne accusation de cette importance meriteroit bien l'appuy de quelque autorité : Quand Mr. Maimbourg en trouve qui ayent la moindre apparence, il ne les obmet pas.

Pag.32. & 34. Ce jour la sur le soir,

six de ces miserables revoltez que l'on apelloit encore alors Lutheriens, condamnez par arrest du Parlement furent brulez à petit feu, selon la rigueur qu'on exerçoit contr'eux en ce temps-là & qu'on a depuis exercée assez souvent en divers endrois de l'Europe.... On les poursuivoit par tout, principalement à Paris, où les feux qu'on y allumoit souvent pour purifier la ville d'une si dangereuse Peste, les épouvantoient fort.

Voila le procedé ordinaire de l'Eglise Romaine, si c'estoit nous qui traittassions ses gens de cette sorte que ne diroit elle point?

Pag. 44 & 5. *L'on exhortoit de la part de Mrs de Genéve toute sorte de persõnes a assister à la dispute, promettant que chacun auroit la liberté de dire tout ce qu'il voudroit. Le Duc de Savoye & l'Evesque de Genéve defendirent étroitement à leurs sujets de se trouver à ces disputes.*

Nous n'avons jamais évité l'éclaircissement, au contraire nous l'avons toûjours cherché; en cela nôtre procedé est de bonne foy, & c'est un prejugé fort legitime de la droiture de nôtre croyance, ou en tout cas de la sincerité de nôtre profession; Mais Mrs. de l'Eglise Romaine l'ont toûjours fuy comme il paroist icy & ailleurs.

Pag.48.& 9. Il falut apres ce Decret, que le peu qui restoit de Catholiques dans la ville, que le Clergé, les Religieux & les Sœurs de Ste. Claire, qui étoient les uniques Religieuses dans Genéve, en sortissent, sans neantmoins qu'on fist aucune violence à ces Saintes Filles : on leur fit seulement toutes les remontrances les plus fortes qu'on put pour leur persuader de quitter le voile .... Mais elles demeurerent toûjours fermes .... & le Magistrat touché sans doute & bien édifié de leur vertu, les conduisit avec hon-

neur & bonne escorte pour les mettre à couvert de toute insulte &c.

Ce procedé des Genevois Reformez envers les filles de S^te. Claire qui persisterent dans leur croyance, comparé avec celuy de nos adversaires envers ceux d'entre nous qui ne veulent pas non plus abandonner la leur, fait un honteux reproche à la maxime de l'Eglise Romaine. Les Genevois, selon le propre aveu de l'Auteur, ne firent aucune violence à ces Religieuses, ils se contenterent de quelques efforts pour leur persuader d'autres sentimens, & quand ils eurent perdu l'esperance d'y reussir, *Ils les conduisirent avec honneur & bonne escorte, & ils les mirent à couvert de toute insulte*: Mais quand nos ennemis ont affaire avec nous en de pareilles occasions, ils nous outragent & nous forcent par des supplices qui font horreur, ils nous retiénent

nos biens & nous enlévent nos enfans, ils font bien plus, car ils les soûlevent contre nous : Tout le monde sçait l'Histoire de ce fils denaturé du dernier siecle, qui ayant pris les armes contre son propre Pere, luy fit une si rude guerre, que l'Historien qui la recite, ne trouve pas que ce soit trop de dire *qu'elle fut accompagnée de cruautez inouyes.* * Et quant à ce qui se passe à present, sans aller plus loin, je sçay dans une ville de ces Provinces, un jeune homme qui s'étant fait Catholique Romain, a eu la dureté d'intenter procez contre son Pere, dont la ruine eust été infaillible, si ne s'étant pas trouvé d'une ame aussi scelerate que son fils, & ne voyant point d'abry plus asseuré que le giron de la Paillarde, il n'eust sacrifié son ame, pour tascher de sauver son bien : Il se re-

* *Mezeray Hist. Gen. p. 861.*

volte donc, & aussi-tost sa persécu-
cution cesse : Le fils se plaint de ce
qu'on luy a manqué de parole, mais
on luy dit que l'Eglise les regar-
dant également à cette heure, com-
me étant tous deux ses enfans, ne
sauroit les souffrir davantage dans
la division, & il est croyable, que
s'il pouvoit esperer quelqu'appuy
contre son Pere en Hollande, il se
feroit une seconde fois Huguenot:
C'est ainsi que ces M[rs]. se jouënt de
Dieu, des hommes, & de la Reli-
gion. Voila des exemples de cruau-
té d'enfans envers leurs Peres, on
en peut produire de mesme, de
Peres à l'égard de leurs enfans:
car Mezeray nous dit dans son Hi-
stoire Generale que souz Charles
IX. un Procureur du Roy nommé
Ralet, fit pendre son propre fils
pour sa perseverance en la Reli-
gion Reformée.*

* *Pag.* 857.

Pag. 52. La vie de Calvin n'a pas eu à beaucoup prez autant d'éclat que celle de Luther, &c.

Pag. 55. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que Calvin ne ſçeut jamais de Theologie, n'ayant jamais étudié en cette Divine ſcience, &c.

Pag. 55. & 6. C'eſt à tort qu'on s'imagine parmy quelques ſçavans, que la difference qu'il y a entre l'Hereſie de Luther & celle de Calvin, c'eſt que la premiere eſt materielle & groſsiere & l'autre ſubtile & ſpirituelle; C'eſt tout le contraire : car comme Luther eſtoit Docteur en Theologie & habile Docteur .... Il erre avec plus de juſteſſe s'il faut ainſi parler, & ſe ſoutiẽt beaucoup mieux que ne fait Calvin, qui n'étant pas Theologien, prend quelques fois les choſes ſans aucun diſcernement ..... Il ſuffit pour maintenant que l'on ſache que Calvin ne fut jamais dans les Ecoles de Theologie.

Dans tous ces trois articles,

l'Auteur diminüe autant qu'il peut la gloire de Calvin & reléve celle de Luther, comme il affecte d'affoiblir l'importance de la Doctrine Lutherienne & d'exagerer au contraire celle de la Calviniſte; Il en uſe ainſy, parce-qu'il eſt en France où il n'y a que des Huguenots & point de Lutheriens, s'il eſtoit dans quelque Canton Lutherien d'Allemagne, il trouveroit quelque adouciſſement pour le Calviniſme, & ſur ce ſujet il ne ſera pas inutile de conſiderer à quel aveuglement ſa paſſion le porte; Cét aveuglement va juſqu'à luy faire dire que *Calvin n'eſtoit pas Theologien:* L'Auteur en avançant une propoſition ſi déraiſonnable, ſe met bien peu en peine de ce que le monde penſera de ſon Iugement & de ſa bonne Foy; Il ne faut point icy de grandes preuves ny beaucoup de paroles, la choſe giſt en fait; Il n'y a qu'à lire *l'In-*



ſtitution de Calvin , ſes *Sermons* & ſes *Commentaires* , c'eſt a dire, tous ſes ouvrages : je ne croy pas que toute la Sorbonne aſſemblée puiſſe faire montre d'un plus grand fonds de Theologie;Auſſi les plus grands hommes d'entre nos adverſaires meſmes, du moins ceux qui ont de l'honneur & de la ſincerité, ont toujours rendu ce témoignage à Calvin qu'il eſtoit un des plus conſommez Theologiens de ſon Siecle;l'Auteur nous marque luy-meſme * que Theod. de Beze luy fait remporter à Wormes & a Ratisbonne le ſurnom de *Theologien* par excellence, ce qu'il n'auroit point avancé ſi la choſe n'euſt pas autentiquement paru dans ces fameuſes aſſemblées; Mais voicy le but caché de l'Auteur; il ne refuſe la loüange de Theologien à Calvin, que par une ruſe malicieuſe, mais

* *Pag.65.*

grossiere, afin de diminuër l'autorité de sa doctrine, car advoüant en luy d'autre costé, tant d'excellens dons *d'habilité*, *d'esprit*, *de subtilité*, de *politesse*, *d'infatigabilité au travail*, * & tant d'autres grands avantages, que la force de la verité arrache de sa plume, il aprehende de donner trop de lieu aux égards que l'on pourroit avoir pour les Dogmes de ce Docteur en matiere de Religion s'il demeuroit d'accord, qu'il eust entendu la science de la Religion. Au reste, s'il n'appuye ce fondement de la pretenduë ignorance de Calvin en matiere de Theologie que sur ce que Calvin, à ce qu'il dit, *n'avoit jamais fait de cours dans les Ecoles*; je diray qu'en cela ce Grand Homme n'en ressemble que mieux aux S. S. Apôtres, qui êtant des Gens, *Idiots & sans lettres*, comme le leur reprochoient

* *Pag.* 337.

les Iuifs, parurent cependant remplis du don des langues, & de la ſcience des plus profons myſteres; car enfin il ne s'agit pas de ſçavoir ſi Calvin avoit étudié, mais bien s'il eſtoit ſavant, & c'eſt dequoy nous eclairciront ſes écrits.

Pag. 60. Calvin ſe ſauve à Baſle, où il acheva de mettre en François ſon Inſtitution qu'il eut l'audace de dedier à François I, &c.

Cet Autheur montre ſa paſſion juſques dans les choſes les plus innocentes; pourquoy traitte-t-il là Calvin d'audacieux? il eſt croyable que François prémier ne déſaprouva point cette Dedicace, autrement Calvin ne l'auroit pas faite; il y a meſmes des Hiſtoriens qui diſent qu'il voulut lire *l'Inſtitution*, mais qu'il en fut detourné par ſes flateurs; Que ſi le Roy qui ſans doute avoit plus d'intereſt que
perſonne

personne en la chose ne s'en formalisa point, pourquoy Mr. Maimbourg en traitte-t'il l'entreprise *d'audacieuse*? Il n'y a de l'audace à dedier des Livres à des Rois, que quand ces Livres sont remplis de calomnies, d'impostures, & de mensonges.

Pag. 67. *Un certain Pierre Valdo ... se fit traduire en sa langue une partie de la Ste. Ecriture, & s'appliqua fortement à la lire avec grande assiduité, ne doutant nullement qu'étant tout à Dieu, comme il croyoit, il n'eust aussi receu de luy toutes les lumieres necessaires pour en avoir une parfaite intelligence. Ce fut là la cause de tant de troubles & de tant de maux dont l'Eglise a été depuis affligée, & c'est en cette occasion, qu'on peut voir manifestement, qu'il n'y a rien de plus dangereux, qu'un Devot ignorant, simple, &c.*

Ce Principe est dementi par l'ex-

emple des SS. Apôtres : Et il ne faut point dire que les Apôtres eſtoient inſpirez du S. Eſprit, nous reconnoiſſons aujourd'huy qu'ils eſtoient tels en ce temps là, mais les Iuifs & generalement tous les Payens d'alors, les regardoient comme on regarde à preſent nos Reformateurs; quand un jour la verité triomphera de l'erreur, nos Peres ſeront traitez avec plus de veneration

Pag. 70. & 71. On ne peut douter, &c. que Calvin n'ait pris pour le fons de ſa doctrine celle des Vaudois, &c. Ainſi l'on peut dire que Calvin qui a fabriqué une Religion toute ſeche, &c. n'eſt avec tout ſon bel Eſprit que le Diſciple de ce Bourgeois de Lion, &c. Lequel il a pris grand ſoin de copier, en formant ſa nouvelle ſecte ſur une ſi pauvre Idée.

Il faudroit un volume entier pour faire voir la ſubtilité de cette ob-

jection, ou pour mieux dire le peu de ſolidité de ſon fondement, mais tous nos livres ne ſont pleins que des réponſes que nous y avons cent fois faites & auſquelles on n'a jamais donné de valables répliques ; Ainſi je me contenteray de dire en un mot que nous ne tenons noſtre Ste. Religion, ny de *Valdo*, ny de *Iean Hus*, ny de *Luther*, ny de *Calvin* meſme, & qu'elle eſt toute fondée ſur N. S. I. C. & ſur les écrits de ſes SS. Apôtres. Par la même raiſon, je laiſſe tout ce grand article qui commence par ces paroles, *Pag. 73. & 4. Pour ce qui regarde l'Euchariſtie, &c.* Dans lequel noſtre Auteur explique à ſa maniere, la difference de nos Dogmes d'avec ceux des Lutheriens ſur cet Auguſte Sacrement, parce que c'eſt le fait d'une controverſe en forme que nous avons cent fois rebatuë

ſans qu'on nous y ait jamais ſatisfait le moins du monde, & qu'en tout cas ce point n'eſt pas de ma Profeſſion.

LIVRE II.

Pag. 80. & 81.

CEla rendit ces heretiques ſi fiers & inſolens, &c. que pluſieurs d'entr'eux dans le Comté de Venaiſsin & beaucoup plus encore dans la Provence, prirent les armes, coururent & ravagerent tout le plat pays, &c. ce qui fut cauſe que le Roy qui ne pouvoit ſoufrir que cette Canaille de revoltez mépriſaſt avec tant d'inſolence ſon autorité & celle de l'Egliſe, ordonna, &c.

Cette priſe d'armes eſt aſſez juſtifiée par les perſecutions dont on tourmẽtoit ces pauvres miſerables, que ne les laiſſoit on en repos? Ces Meſſieurs veulent forcer le monde

à ſuivre vne Religion contre ſa conſcience, ils l'outragent avec la derniere Barbarie, & lors que pouſſé à bout par leur fureur on taſche de ſe defendre, ils le trouvent mauvais, & traitent cela *d'inſolence* & de *revolte.*

Pag. 85. *Ainſi cette armée s'étant ſeparée en deux Brigades, on entra ſans aucune reſiſtance dans tous ces villages abandonnez, où l'on fit paſſer impitoyablement par le fil de l'Epée tout ce qu'on y trouva de femmes, d'Enfans, de vieillards, & d'infirmes, &c.*

L'Autheur ne déſaprouve point cette exécution Infernale, au contraire il paroiſt aux pages 91. & 92. qu'il prend grand plaiſir à exagerer la juſtification du Preſident d'Oppede; mais j'eſpere que toutes les perſonnes de bon ſens en auront horreur, & jugeront beaucoup moins en faveur de la Religion per-

ſecutante que de la Religion perſecutée; Ie prie là deſſus l'Auteur luy meſme de faire reflexion ſur ce que ceux de ſa Societé ont tant dit des violences qu'ils prétendent qu'on a faites à leurs freres en Angleterre; je les nie ces violences, & on ne les ſauroit prouver, car ce qui a paru, n'eſt en tout cas que cinq ou ſix exécutions faites hautement & dans toutes les formes contre des particuliers convaincus de remuëment, au lieu qu'il s'agit icy d'un torrent de barbarie debordé contre des milliers d'innocens ſans aucune forme de procez; mais ſuppoſons qu'elles ſoient veritables ces prétenduës violences, ils crient fort contre un ſemblable procedé; que l'Auteur ne montre-til le meſme eſprit dans ce qui nous regarde : car enfin il faut ſe faire juſtice, le Papiſte eſt au Proteſtant en Angleterre, ce que le Hugenot eſt au

Catholique en France, c'est à dire que les uns & les autres croyant estre chacun dans la veritable voye du salut, traittent le parti contraire d'heretique, ainsi si ce qu'on appelle heresie, doit estre deuoüé au fer & au feu, il ne faut pas condamner la justice d'Angleterre, & s'il se doit seulement convertir par la douceur, il ne faut pas loüer la persecution de France; mais c'est le caractere des Iesuites de vouloir que pour eux la nature change de face, & que comme la Colomne du desert, une mesme action leur soit lumiere, pendant qu'ils la feront tenebres pour tout le reste de la Terre.

Pag. 96. Car l'heresie qui souz un puissant Prince Catholique, est toûjours foible, ne souhaite rien tant que de le voir fort affoibly, pour s'élever par son abbaissement & mesme si elle le pouvoit, sur les ruines de la Monarchie

dont elle eſt l'ennemie capitale. Auſſi les Proteſtans, &c.

Il n'y a rien de plus mêchant & de plus ſeditieux que ces termes, on voit bien qu'il voudroit perſuader au Roy & à toute la France que nos yeux ne peuvent ſuporter l'éclatante gloire du premier, ny voir avec plaiſir le floriſſant bonheur de l'autre; mais c'eſt une calomnie ſi viſible que nous n'avons ſeulement pas beſoin d'y répondre;Sa Majeſté elle meſme a eû la bonté de donner des marques autentiques qu'elle reconnoiſſoit avoir lieu de ſe loüer de noſtre fidelité, & nous montrerons tout à l'heure; la difference qui eſt entre nos Adverſaires & nous à cet égard.

Pag. 98. Il n'y a rien de moins conforme à ſon original, que cette verſion des Pſeaumes de Dauid par Marot: pour ne point parler d'une infinité de béveües, & de la maniere baſſe & in-

finiment éloignée de la Majesté du stile de ce Grand Prophéte qui font pitié en cette Traduction, qu'on ne peut nier qui n'ait du moins quelque chose de l'air Burlesque, sans jamais aprocher de cette belle & noble expression qu'on voit dons la version de Monsieur Godeau, &c. Ce sont là les Pseaumes qu'on chantoit alors, & qui furent mis en musique en un certain air de chanson mol & efféminé, qui n'a rien de Devot & de Majestueux, comme le chant de l'Eglise Catholique, &c.

On ne sauroit lire deux pages dans cet Auteur, sans trouver de la mauvaise foy ou de l'ignorance, il y a infiniment de l'un ou de l'autre à dire d'un ton si affirmatif que la version de Marot est dans une maniere basse & éloignée de la Majesté du stile de David, & il y a encore plus d'imprudence à traiter l'ouvrage de ce Poëte, de Burles-

que; la choſe git en preuve, il n'eſt pas impoſſible de trouver un Marot, en tout cas nos Pſeaumes ſont dans les mains de tout le monde ; il eſt ſi vray que cette Poëſie eſt fort conforme au Texte, que tout autant de gens qui n'ont pas ſçeu que Vatable ſervoit de truchement à Marot, ſe ſont étonnez comment ce dernier avoit entendu l'Hebreu dans une telle perfection ; mais comme l'Auteur le remarque luy meſme, cette juſteſſe de l'un ne venoit que de la conduite de l'autre ; Il ne faut donc point dire une choſe ſi abſurde, & pour ce qui regarde le ſtile à la reſerve de quelques petits changemens que 140 ans & plus ont aporté à nôtre langue, il y avoit dans cet ouvrage, des beautez pour ce temps là comme il y en a dans Godeau pour celui cy; Si la langue a changé Marot n'en eſt non plus reſponſable, que Go-

deau ne le sera de celuy qui pourra succeder dans un siecle à l'egard de sa version; Mais je dis plus, l'Auteur se moque t'il de faire une comparaison des Pséaumes de Marot avec ceux de Godeau; La rhetorique nous enseigne qu'une comparaison est défectueuse quand elle roule sur des choses de nature differente; Marot a fait une Traduction formelle, Monsr. Godeau s'est licentié jusqu'à la parafrase, & en cela le premier a sur l'autre cet avantage qui n'est pas de petite importance: que plus il s'est attaché au mot à mot du Texte, moins il s'est écarté des idées du S. Esprit, au lieu que l'autre à force de donner dans l'eloquence mondaine, a quitté le langage de Dieu pour parler celui des hommes.

Il y a bien des gens d'un autre avis que Mr. Maimbourg au sujet

de Marot & de ses Pseaumes; & ce qui nous doit donner de la consolation, c'est que ces gens sont d'un tout autre poidz que luy; Ils ne sauroient d'ailleurs estre suspects, puis que durant leur vie ils ont toûjours professé la Religion Romaine, & qu'aucun interest que celuy de la bonne foy & du bon sens, ne les a jamais fait agir. Voicy entr'autres le jugemēt du celebre Mr. Pasquier Conseiller du Roy & Avocat General en la Chambre des Comtes de Paris.

Quant à Clement Marot, ses Oeuvres furent recueillies favorablement de chacun; Il avoit une veine grandement fluide, un vers non affecté, un sens fort bon . . . . . bref jamais Livre ne fut tant vendu que le sien, je n'en excepteray pas un seul de tous ceux qui ont eu la vogue depuis luy. Il fit plusieurs Oeuvres tant de son invention que Traduction, avec un tres heureux

genie ; mais entre ses inventions je trouve le Livre de ses Epigrammes tres plaisant & entre ses traductions il se rendit admirable en celle des L. Pseaumes de David, aidé de Vatable Professeur du Roy éz Lettres Hebraïques, & y besogna de telle main que quiconque à voulu parachever le Psautier, n'a pu atteindre à son Paragon ; ça esté une Venus d'Apelle. †

Au reste rien n'est plus faux que ce que Mr, Maimbourg dit que la Musique de nos Pseaumes est *molle & effeminée* ; j'ay toûjours ouy dire aux plus experts Musiciens qu'il n'y en avoit pas de plus parfaite, aussi est elle d'un des plus grans hommes qui ayent jamais excellé en cet art, je veux dire de Claudin le jeune dont le nom seul fait un Eloge; Quand on écrit il faut prendre garde à ne pas faire de si lourdes beveües ; comme les Pseaumes sont

† *Pasq. l. VII. Ch. 5.*

de differens caracteres, les uns sur des matieres de réjouissance, les autres sur des sujets de complainte & de tristesse, les uns graves, les autres gays & libres, les uns de loüange & d'action de graces, les autres de confession & de priere; Il faut necessairement que les airs suivent cette varieté d'affections & de mouvemens, & c'est en quoy le Musicien a excellemment réussy; on trouvera des exemples de toutes ces diversitez dans ces cinq ou six Pseaumes pour n'en alleguer pas un plus grand nombre: Le 6e. & le 51e. qui sont des Pseaumes de Confession & de Priere, ont un air qui leur est proportionné, étant tout languissant & triste; le 79e. le 80e. & le 137e. qui sont sur des sujets d'affliction, sont absolument lugubres; le 49e. qui est un Pseaume de doctrine, a un air grave, entierement musical, & plein de Majesté;

le 19e. qui est un Himne de loüange, est animé mais libre & tranquille; & le 81e. qui en est un de consolation & d'allegresse, a des mesures si pressées qu'il semble n'estre fait que pour une danse par bonds & par sauts.

Mais je trouve l'Auteur admirable de critiquer le chant de nos Pseaumes ; c'est bien aux musiciens de sa communion à toucher une pareille corde , eux dont les Noëls ridicules semblent estre faits tout expres pour apprester à rire & parmi lesquels on n'oit point d'autres Himnes que ceux qui s'entonnent sur les plus libertins airs de cour , sur des coq-à-l'asnes du pont neuf , sur des Chansons de cabaret , & ce qui est encore plus infame , sur des intermedes de Comedie ou sur des pas de Balet & des morceaux d'Opera ; Il n'y a point ici d'exageration , tout le monde sait quels

ſont les Cantiques Imprimez chez *Florentin Lambert Rüe S. Iacques à l'image S. Paul devant St. Yves*. Ce recueil, eſt un livre autentique, Il ne peut eſtre recuſé par Mr.Maimbourg puis qu'il eſt d'un des Peres de cette Societé dont il faiſoit partie, il n'y a encore que trois jours, puis qu'un Capucin de reputation y a contribué de ſa veine *purgative* & *illuminative*, puiſque ce livre eſt autoriſé par une approbation de Docteurs en Theologie, & qu'il eſt imprimé avec Privilege du Roy; C'eſt dans ce curieux livre qu'on trouve des *Gaudinettes* & des *Colins* qu'on entend des ſoupirs de l'époux celeſte ſur lair des *Enfarinez*, des Entrées de l'ame juſte dans le ciel ſur l'air *Daye den Daye*, des Dialogues entre l'homme & Satan ſur celuy de *Vous y perdez vos pas Nicolas*. Et ce qui vaut peut étre mieux que tout le reſte, un delaiſſement

de toutes choses sur *ce que fait & que défend l'Archevesque de Roüen.*

Pag. 99. Les Calvinistes chanterent ces Pseaumes publiquement pour la premiere fois, dans le lieu le plus frequenté de Paris pour la promenade, ce qui irrita tellement le bon Bourgeois que l'on aloit prendre les armes pour se jetter sur eux, si le Magistrat n'eut promtement appaisé ce tumulte par l'emprisonnement de ceux qui furent trouvez les plus échaufez à chanter d'une maniere si seditieuse.

On reconnoist là le caractere de la superstition Romaine, si nos Peres eussent chanté des airs profanes & impudiques, on ne leur auroit rien fait, comme encore aujourd'huy on en chante de tels en toute liberté dans les maisons & dans les carrefours parmi nos adversaires : Mais si on surprend quelqu'homme de bien qui chante les Loüanges de Dieu telles qu'elles

ont été dictées par le Saint Esprit, c'est assez pour le mettre en Iustice & le faire pourrir dans un cul de basse fosse: Cette rigueur ne s'étoit pas jusqu'icy exercée si hautement à Paris qu'elle l'est depuis long-temps dans les Provinces, mais il est aujourd'huy d'une notorieté publique qu'on a deffendu depuis un an le chant des Pseaumes en bateau & en carrosse sur chemin de Charanton, pendant qu'on laisse les débauchez au vin & aux femmes s'éclater en chansons dissoluës dans leurs promenades libertines de *Pique-puce & de St. Maur.*

Ie ne puis sur ce sujet m'empescher de faire le recit de ce qui se passa il y a quelques années dans une petite ville dont j'ay oublié le nom. Le Bailly sollicité par un Curé seditieux envoya faire deffense à un serrurier de la Religion qui demeuroit vis à vis de l'Eglise, de

plus chanter des Pseaumes dans sa boutique ; le service de la Messe, au sentiment du bon Prestre, estoit troublé tous les matins par ce chant importun, & il ne l'estoit pas par les perpetuels coups de marteau du Ciclope, & par le râtissement aigu de sa lime : comme le serrurier ne se pressa pas d'obeir aux premiers ordres, on réitera la defense qui luy fut mesme signifiée par un sergent dans toutes les formes de la justice & parce qu'il faloit que le sergent écrivit sur son exploit la réponse de l'assigné, le pauvre homme representa qu'il n'avoit rien à répondre; *Mais il faut bien que je mette quelque chose*, dit le poussecul, Ho! *bien dit le serrurier mettez donc.*

Iamais ne cesseray
De magnifier le Seigneur,
En ma bouche auray son honneur
Tant que vivant seray.

Qui fut bien honteux ce fut le Bailly, qui voyant ce qui étoit répondu sur l'exploit, *Ah! parbleu*, dit il, *qu'on le laisse magnifier le Seigneur tant qu'il voudra, quant à moy je ne veux plus m'en mesler.*

Pag. 102. *Il y avoit deux célébres Ministres de Genéve, Pierre Richer & Guillaume Chartier, ausquels Iean Calvin avoit donné de son autorité, Mission, luy qui n'en eut jamais aucune, &c.*

La Mission de nos premiers Docteurs est amplement & savamment iustifiée dans l'excellent livre de la Défence de la Reformation? Monsieur Claude y prouve solidement que tout homme, est non seulement dans un Droit naturel, mais mesme dans une obligation indispensable, de rechercher la verité, d'en faire profession aprés l'avoir reconnuë; En effet la veritable Mission est fondée sur le

Commandement de N. S. I. C. *Enquerez vous diligemment des Ecritures, car par elles vous estimez avoir la vie eternelle, & ce sont elles qui rendent témoignage de moy.* † Dieu avoit desja dit souz l'ancien Testament, *Le volume de cette Loy ne bougera de ta bouche, mais tu mediteras en iceluy jour & nuit afin que tu fasses selon tout ce qui y est écrit.* * Il ne faut point dire que ses passages n'emportent pas un Droit de Mission, regardant plûtost les Docteurs que le Peuple, car le contraire paroit par S. Iean & par St. Paul dõt le premier écrit aux *peres*, aux *jeunes Gens*, & aux *petits*, comme obligeant par là toute sorte de personnes à lire son Epître; Il écrit mesme en particulier *à la Dame éluë & à ses enfans*, & le second n'adresse pas ses Epîtres aux Docteurs

† *Iean V. 39.*
* *Iosué 1. 8.*

ſeulement, mais en general *aux Egliſes de Dieu*, *aux Sanctifiez en Ieſus Chriſt*, & *à tous ceux qui invoquent le nom de nôtre Sauveur.* Que ſi on replique, que tout cela ne donne droit tout au plus que pour la lecture particuliere & non pas pour l'enſeignement public, je dis que qui a la lecture, y trouve le commandement de faire ce qu'elle ordonne, & particulierement celuy qui y eſt fait à tous les hommes en general, de s'inſtruire & de ſe redreſſer les uns & les autres, par les motifs de la Charité Chrétienne.

Pag. 108. *Ce Spifame, pour avoir liberté d'épouſer une belle Huguenote qu'il aimoit éperduëment, en vint (tout habile homme qu'il étoit) juſqu'à cette extremité de folie, que de ſe faire Huguenot comme elle, & de Paſteur ſe changer en loup.*

Qui a dit à Monſieur Maimbourg que cette amourette prétenduë

fut la cause du changement de Spifame? Où sont les autoritez recevables sur lesquelles il s'appuye? à-t-il la sonde des reins & des cœurs? Au reste je ferois remarquer encore par les derniers termes de cét article, un trait de sa plume empoisonnée si tout son livre n'en étoit tellement rempli qu'il est desormais inutile d'en faire une recherche plus particuliere.

Pag. 114. *Aussi fut il pleuré* (il parle d'Henri II.) *avec des larmes tres veritables, & infiniment regretté de tous ses sujets, excepté des seuls Protestans, qui croyant estre delivrez par sa mort de ce qu'ils appelloient la persecution de l'Eglise, firent éclater d'une maniere tres indigne par leurs paroles, par leurs actions & par leurs écrits scandaleux la joye excessive qu'ils en avoient.*

Cela est bien tost dit, mais il ne suffit pas d'accuser les gens, il faut

les convaincre : Si les faits que l'Auteur avance sont veritables, que n'en donne t'il des preuves ? Lors qu'il le fera nous verrons ce qu'il y aura à répondre & cependant nous sommes en droit jusque là de traiter ses reproches de Calomnies. Ie diray la mesme chose de ce qui se trouve en la page 126. où il accuse nos Peres *d'avoir formé un Party contre nos Rois* ; C'est là une accusation frauduleuse & mensongere, sur laquelle nous nous sommes justifiez cent fois ; Nous en allons repeter deux mots dans la remarque suivante, qui traite de la Conspiration d'Amboise & du fait de la Renaudie ; voicy les plus remarquables endroits de ce que nôtre Historien raporte sur ce sujet.

*Pag.*126. *ad* 130. *Les Principaux Ministres ayãt déja determiné entr'eux que pour avoir la liberté de leur Religion*

gion il faloit necessairement se défaire des Guizes . . . . . S'adressérent au Prince de Condé . . . . Pour cét effet l'on tint une assemblée fort secrette à la Ferté sous Ioüarre, où avec le Conseil du Prince, se trouvérent les Envoyez de ses principaux Confidens, & les Ministres & les Députez de la plûpart des Eglises prétenduës Reformées. La où on fit voir prémierement la décision d'un grand cas de Conscience . . . . . & l'on conclut que dans l'Etat present dés choses, on pouvoit legitimement prendre les armes, pour se saisir en quelque maniere que ce fust, du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine son frere, afin de leur faire faire leur procez . . . . . Cela étant approuvé . . . . . Le Prince se résolut à se faire leur Chef à condition . . . . . qu'il ne se déclareroit que quand l'entreprise auroit réussy souz la conduite de celuy qu'on auroit choisy pour l'executer souz son au-

torité. C*eluy fut un Gentilhomme Perigourdin nõmé* Iean Godefroy de Bary *sieur de la* Renaudie .... à qui *le Prince donna en bonne forme le pouvoir d'agir en son nom* .... *luy promettant de se trouver à la Cour au jour qui seroit assigné pour l'éxécution de cette entreprise, afin de déclarer qu'elle s'etoit faite par ses ordres* C*ela étant résolu de la sorte, la Renaudie* ..... *Assembla par luy mesme & par ses émissaires, assez grand nombre de Gentilshommes* ..... *Ausquels aprés avoir exposé ce qu'on avoit conclu dans l'assemblée de la Ferté, & qui fut aprouvé en celle cy tout d'une voix, & qu'il eut reçeu de tous, le serment qu'il préta réciproquement luy mesme, d'agir en cette grande occasion avec une inviolable fidelité; Il declara que le* C*hef muët de l'entreprise étoit le Prince de* C*ondé, qui l'avoit fait son Lieutenant Géneral pour agir en son nom, & montra par écrit le pouvoir*

qu'il en avoit, aprés quoy l'on delibera de la maniere, du temps & du lieu de l'execution, & il fut arresté que 500. Gentils-hommes ..... se saisiroient du logis du Roy, &c.

Vn tres bel esprit m'a épargné la peine de répondre à cét article, ainsy je me contenteray de raporter icy la substance de sa réfutation à cét égard, opposant aux fragmens susmentionnez de Monsieur Maimbourg, de pareils fragmens du petit livre * de ce grand homme, afin de ne point rebattre une chose qui a desja été dite. Cét Excellent Auteur donc aprés avoir judicieusement fait observer que des six guerres qui déchirérent la France vers la fin du siecle passé, il n'y a que la premiere qui doive estre justifiée, acause que les autres ne furent que des suites de celle là, montre pour

* *Derniers efforts de l'innocence affligée.*

entrer dans cette justification, *Que cette Guerre fut formée par la jalousie de deux Partis qui disputoient non pas de la Religion, mais du Gouvernement*; Il fait en suite, un Tableau tres naïf de l'Etat de la France dans ce malheureux temps, là; La foiblesse d'un Roy* mineur qui n'avoit pas plus de onze ans, l'ambition de sa mere qui se servoit de l'occasion favorable de cette minorité pour convertir sa Regence en Regne, l'êmulation des Grands & des Princes qui traversoient cette humeur imperieuse dans ses orgueilleux desseins, la division des Partis qui se formérent entre ces derniers mesmes, par la jalousie du commandement, & par la diversité des interets, les Bourbons & les Monmorencis d'un costé, & les Princes de la maison de Guise de l'autre, division fatale

* *Charles IX.*

qui fut le premier germe de la guerre civile, où la Religion n'eut autre part que celle d'un ſpecieux prétexte dont chacun fut bien aiſe de couvrir ſon envie & ſes haines.

Au reſte cet illuſtre Auteur ne voulant pas faire comme celuy auquel je l'oppoſe, dont la coutume eſt d'avancer la plûpart de ſes faits ſans aucunes preuves, ou de n'en donner que de rêcuſables, appuye tous les ſiens du témoignage d'Auteurs qui ne ſauroient eſtre ſuſpects; Il juſtifie par pluſieurs citations de Mezeray *Que la Religion ne fut jamais la cauſe des troubles, mais qu'ils vinrent uniquement des factions de la plûpart des Princes, qui rencontrant les divers Partis de la Religion, les firent ſervir à leurs deſſeins*; Il dit que le meſme Hiſtorien & dans le meſme endroit, fait voir *ces deux Partis qui combatoient pour l'empire &*

non pas pour la Foy, & que pendant qu'ils taſchoient de-ſe détruire par des machinations reciproques, la Régente ſe tenoit entre les deux, ſe ſervant alternativement de l'un pour abbaiſſer l'autre, afin de regner: Il repreſente les Guiſes tellement animez à la perte des Bourbons, & ſi prez de réüſſir dans leurs audacieuſes entrepriſes, que le Prince de Condé fut forcé de ſe réſoudre à tenter ce grand coup dont l'Hiſtoire a tant fait de bruit ſous le nom de Conſpiration d'Amboiſe; Et là deſſus notre celebre Anonyme ſoutient *que c'eſt la plus grande de toutes les injuſtices de vouloir charger nos Peres de cette affaire, parceque dans cette partie il y avoit autant de Catholiques Romains que de Huguenots, ou que ſi le nombre des Huguenots l'emportoit, c'eſt parce qu'ils faiſoient la plus grande partie des mécontens:* Il dit que le Chancelier de l'Hoſpital en étoit,

il prétend avoir lû dans de bons mémoires, *que la Renaudie mesme
,, étoit Catholique Romain, mais
,, que cependant il ne voudroit pas
,, l'asseurer;* Il dit *que tous les Officiers
,, qui avoient été indignement chassez
,, de la Cour, entrérent dans ce com-
,, plot pour se vanger des Princes de
,, Guise;* Il fait voir en suite dans un
,, grand passage de Mezeray un
,, tableau des Gens *dont étoit com-
,, posé le party qui vouloit détruire ces
mesmes Princes, & il dit qu'où l'on
voit une cause de Révolte aussy sensible
& aussy claire que celle là, ce n'est pas
la peine d'en aller chercher une cachée.*

Au reste il est fort d'accord avec Monsieur Maimbourg, que le Prince de Condé savoit l'entreprise d'Amboise, quoy qu'il ne parust pas y estre entré; mais il fait si bien voir, que la part qu'il y avoit, n'avoit pour objet que la defense légi-

time des Droits de ſon ſang, & le deſir de vanger la plus atroce de toutes les injures qui ait jamais eté faite à des gens de qualité, aſſavoir de dreſſer un Gibet pour les pendre ; que des ſujets ſi viſibles de reſſentiment & d'indignation, otent tout pretexte d'en chercher d'autres, & que par conſequent il faut eſtre ridicule pour faire la Religion l'unique principe de ce fameux attentat ; Auſſi repouſſe-t-il avec chaleur l'injuſte reproche du Pariſien qui, comme nôtre Auteur, vouloit rendre nos Peres coupables d'une entrepriſe ſi criminelle contre leur Roy, diſant d'un ton d'un homme qui eſt bien aſſeuré de ne pouvoir eſtre démenti, que cette calomnie ne ſe ſauroit jamais verifier, & que tous les Hiſtoriens rendent temoignage à ces pretendus Conjurateurs qu'ils n'en vouloient ny au Roy ny a la Re-

gente, mais aux ſeuls Princes de Guiſe, & que s'il y a eu des gens aſſez malins pour leur imputer quelque deſſein contre le Roy, du moins, ne l'a-t'on jamais pû prouver; que de douze cens perſonnes qui perirent dans cette occaſion, il n'y en eut pas une à qui l'on puſt arracher cette confeſſion par la violence des tortures qu'on employa pour cet effet, & que Monſieur de Thou leur rend ce témoignage, qu'aucun des conjurez ne fut convaincu d'aucun attentat contre le Roy, ou contre la Reine, mais ſeulement contre les Etrangers qui gouvernoient tout à la Cour d'une maniere tyrannique, aſſavoir les Princes de la Maiſon de Guiſe.

Pag. 133. *Voila quelle fut l'iſſuë de cette Conſpiration qui fut le commencement de ces effroyables deſordres que*

le Calvinisme fit peu de temps apres par la revolte de ses Partisans, & qui doit aprendre à tous les Souverains, qu'ils n'ont point de plus dangereux Ennemis que ceux qui le sont de l'Eglise, en la troublant par la nouveauté de leurs Dogmes, & qu'ils ne pourront jamais regner paisiblement, s'ils ne s'appliquent fortement a étouffer leur Cabale & leur Héresie dans sa naissance.

Tout ce qu'il dit là est méchant & seditieux; Nous ne devrions pas proprement prendre part à cette insulte puisque nous ne pretendons pas estre Héretiques, & que jamais on ne nous en a pû convaincre, mais parce qu'il luy plaist de nous regarder toûjours comme tels, nous ne pouvons nous empescher de faire voir son pernicieux esprit, qui comme je l'ay desja remarqué, voudroit bien inspirer aux peuples une fureur semblable à

celle du dernier ſiecle, & leur faire rallumer les feux & redreſſer les Gibets & les Rouës : C'eſt cet eſprit de ſang qui ſur la fin de la page 153. luy fait eſperer de ce qu'il apelle la *Iuſtice du Roy*, un déployement de toute ſorte de Severité contre ceux de ſes ſujets qui oſeront ſeulemẽt ſe plaindre ſur le papier, des horribles perſecutions qui leur ſont faites, à ſon inſceu & ſans ſa participation; C'eſt cet eſprit de feu & de flammes qui luy fait faire *p*.166. de ſi grands éloges en faveur du Roy Iacques * pour ſes perſecutions incendiaires & ſans miſericorde, & pour ce refus injuſte qu'il fit d'une conference, à ſon oncle Henri VIII, † auquel il aima mieux declarer la guerre, que d'accorder aucun commerce amiable,

C 6

* *V. d'Ecoſſe.*

† *Roy d'Angleterre.*

dureté que nôtre Auteur traite de *reſolution genereuſe p.*167. Auſſi ſemble-t-il mordre à la grape, ſi j'oſe me ſervir de cette expreſſion, toutes les fois qu'il parle des excez, de quelqu'emporté contre les pretendus *Heretiques p.*171. & c'eſt en ces rencontres que *p.*81. les *foudroyans Arrets* lancez par les Cours Souveraines ne luy font point d'horreur.

LIVRE III.

Pag. 175.

ELizabet Reine d'Angleterre, reprit la Primauté, elle abolit la Meſſe par Edit, & mit enfin ſon Egliſe Proteſtante à peu prez en l'état où nous la voyons aujourd'huy... avec cette horrible confuſion de toute ſorte de Sectes... qui a cauſé dans l'Etat ces épouvantables deſordres que nous avons veu de nos jours.

Ces épouvantables deſordres ne

doivent point estre attribuez à la Religion protestante ; pourquoy les Iesuites font ils incessamment des Cabales dans ce Royaume pour y rétablir la Romaine ? pourquoy leur Conjuration des poudres en l'an 1600 ? pourquoy la mort du Roy Charles defunt dont on à dequoy les convaincre ? pourquoy les Conspirations modernes qu'ils font encore tous les jours contre celuy d'à present ?

*Pag.*179.*ad* 185. *Le petit Roy François étant mort, la Reine veuve ... fut enfin obligée de retourner en son Royaume, où ...... elle rentra toute seule, ce qui étoit en effet comme la livrer piés & poings liez, entre les mains des Heretiques, & sur tout de son frere bastard* * *Iacques Stuart Comte de Mourray, l'un des plus perfides dont on ait jamais oüy parler ...... & ou cette admirable*

* *Marie Stuart.*

Princesse, la plus belle, la plus aimable, & tout ensemble la plus infortunée de son Siecle ... fut traitée de la maniere la plus indigne & la plus inhumaine qu'on puisse imaginer, les Calvinistes qui s'entendoient avec la Reine Elizabet ayant fait tout ce qu'ils purent pour l'oprimer ou par force, ou par artifice ... Car apres l'avoir obligée d'épouser son cousin Henri Stuart, afin qu'elle donnast un Roy à l'Ecosse, ils firent miserablement perir ce pauvre Prince, & luy imputérent par une horrible calomnie ce detestable Parricide ... de sorte que se voyant si cruellement persecutée par ses propres sujets, elle fut contrainte de chercher un azile en Angleterre, auprez de sa Cousine Elizabet, sans savoir qu'elle étoit son ennemie secrette & capitale, & la principale cause de toutes ses persecutions; & cette injuste Princesse violant en sa personne le droit des Gens & celuy des Souverains ... apres une longue &

& dure prison, luy fit barbarement trancher la teste, quoy qu'elle eust tant d'horreur elle mesme de sa cruelle action, qu'elle fit tout ce qu'elle put inutilement pour la désavouër ... Son fils mesme Iacques VI. la laissa perir, trompé par l'artifice extremement malin d'Elizabet, qui luy donna de la jalousie de sa mere, comme si elle luy eust voulu ravir la Couronne pour la transporter à l'Espagnol, par un Mariage qu'elle luy fit acroire qu'on avoit traité fort secretement pour cette Reine ..... Le Sieur de Castelnaut fut en Angleterre de la part du Roy Henry III. pour y négotier en faveur de cette Princesse, lors qu'elle étoit encore Prisonniere, Et quelque temps apres le President Pomponne de Béliévre fit de tres fortes remontrances à la Reyne Elizabet pour empescher sur tout qu'on ne commist, en la personne de la Reine Marie, un attentat qui blessoit tous les Souverains & principalement

le Roy de France son beau frere, qui ne pourroit nullement soufrir qu'on entrepit si cruellement sur la vie d'une Douairiere de France; Cependant on sçait qu'Elizabel ne laissa pas de passer outre, ce qui a fait que toute la terre, s'est étonnée de la hardiesse de cette Reine qui eut si peu d'egard aux pressantes sollicitations, à l'interest & à l'hõneur d'un aussy grand Monarque que le Roy de France .... Mais enfin le Sieur Aubery du Maurier .... a dévelopé ce mistere en nous découvrant un secret que nos Historiens n'ont jamais sceu, Car il nous asseure dans la Preface de ses Memoires ... d'avoir ouy dire à son Pere qu'il avoit apris de la bouche de Monsieur de Béliévre qu'en mesme temps qu'il faisoit voir une tres ample instruction qui l'obligeoit à solliciter fortement pour la vie de la Reine Marie Stuart, Il en avoit une Secrette & contraire de la main du Roy Henry III. pour exhorter la Reyne

Elizabet à faire mourir cette Ennemie commune de leurs Personnes & de leurs Royaumes, &c.

Voila bien des paroles pour ne rien dire, car les dix dernieres lignes de tout ce grand article, rendent absolument inutile tout le discours mesme, qui dans nostre Auteur est de sept pages entieres; Je trouve de plus que l'Autheur biaise dans l'objection qu'il se fait luymesme du passage de du Maurier, puis qu'il en supprime une circonstance tres-importante, je veux dire l'instruction qu'il nous donne des perpetuels remuëmens de Marie, qui sont une justification autentique de la pretenduë cruauté d'Elizabet, pour prouver ce que j'avance, il ne faut que raporter icy tout le passage qui d'ailleurs est assez curieux pour donner du plaisir aux lecteurs.

„ Il y a *dit du Maurier*, des

,, Ecrivains ridicules qui s'efforcẽt
,, vainement de rendre la Reine
,, Elizabet odieuſe & execrable à
,, la poſterité à cauſe de la mort
,, de la Reyne Marie Stuart, bien
,, qu'il ſoit tres certain que cette
,, pauvre Princeſſe avoit l'eſprit ſi
,, inquiet & ſi querelleux qu'elle
,, ne pouvoit s'empêcher de har-
,, celer la Reine Elizabet bien plus
,, puiſſante qu'elle, Et qu'ainſi elle
,, braſſa elle meſme ſa ruine; ce
,, qui ne peut être revoqué en
,, doute étant confirmé par le te-
,, moignage de Mr. de Caſtelnau
,, Intendant de ſes affaires en
,, France & Ambaſſadeur en An-
,, gleterre, qui dit dans ſes Me-
,, moires, qu'elle tenoit ce défaut
,, du Cardinal de Lorraine ſon
,, oncle, depuis qu'elle fut priſon-
,, niere en Angleterre, elle ne put
,, s'empeſcher de nourrir diverſes
,, intelligences avec des Anglois

,, factieux qui vouloient troubler
,, le repos du Royaume, & atten-
,, ter mesme à la vie de la Reine
,, Elizabet, ce qui la força de luy
,, faire faire son procez & de la
,, faire condamner à la mort par
,, plus de 40. Iuges, la pluspart
,, Marquis, Comtes, Barons, Pairs
,, d'Angleterre, Officiers de la
,, Couronne, & Membres du Par-
,, lement. Encore cette sentence
,, fut long-temps surcise, & jamais
,, la Reine Elizabet n'eust osé l'e-
,, xecuter si elle n'y eust eté portée
,, par la France, car j'ay oüi dire à
,, mon Pere qu'Amis & Ennemis
,, concoururent par divers interests
,, pour faire perir cette malheu-
,, reuse Reine. Il avoit apris de la
,, bouche de Monsieur de Bélié-
,, vre Envoyé extraordinairement
,, en Angleterre, en apparence
,, pour solliciter pour la vie de cete
,, pauvre Reine, & qui avoit, une

,, tres ample inſtruction à cette
,, fin ; Qu'il en avoit une toute
,, contraire de la main du Roy
,, Henry III. pour exhorter la
,, Reine Elizabet à faire decapiter
,, cette ennemie commune de leurs
,, perſonnes & de leurs Royau-
,, mes.

Tout ceci prouve ſuffiſamment, comme je croy, ce que j'ay avancé cy deſſus, que ce paſſage detruit tout le grand diſcours qui le précede, car puiſque ce diſcours ne tend qu'à décrier Elizabet d'Angleterre & à exalter Marie d'Ecoſſe, à donner de l'horreur pour la pretenduë cruauté de celle là, & à imprimer de la compaſſion pour le deplorable malheur de de celle ci, à attribuer à la Religion des Calviniſtes la ſuggeſtion d'un conſeil de ſang, & à tâcher de faire valoir les efforts de la France pour la delivrance de ſa Reine douairiere; Toutes ces cho-

ses ne subsistent plus, dez qu'on adopte le dévelopement que fait du Maurier de ce *Mistere* & de *ce secret que pas un Historien n'avoit jamais sçeu.* En effet, Elizabet d'Angleterre ne doit plus estre regardée comme une Reine *Sanguinaire*, *odieuse*, *execrable*, *& Barbare*, puis qu'elle n'a fait qu'abandonner à la justice de son Parlement une ennemie intestine qui *conspiroit incessamment contre sa vie & vouloit troubler le repos de son Royaume*. Marie d'Ecosse n'est plus une *Princesse aimable & innocente*, puis-que son *esprit inquiet & querelleux* fut la seule cause de sa ruine; Il ne faut plus parler dela cruauté de son execution, puis qu'elle fut faite dans toutes les formes de la Justice, Et *que la Sentence apres avoir été long tems surcise n'eust jamais été éxécutée si on n'y eust été porté par la France*; Il ne faut plus attribuer calomniatoirement aux Calvinistes d'avoir sug-

géré à Elizabet le conſeil de cette éxécution ſanguinaire, puiſque tout ce fait ne fut pas un coup de Religion mais de Politique; & il ne faut plus enfin vanter les efforts *de la France* pour le ſalut de ſa *Reine Doüairiere* puis qu'elle travailloit au contraire à ſa perte, ny dire qu'*Henri III. ſollicitoit par ſes Envoyez pour la vie de ſa belle Sœur* puis qu'en cachette ces Envoyez *avoient des Inſtructions ſecretes pour preſſer ſa mort.*

Ie paſſe à l'examen d'un autre endroit de ce long article, & qui n'eſt pas une marque moins évidente de l'eſprit d'impoſture qui regne dans tout cet ouvrage : C'eſt celuy où les Huguenots ſont accuſez d'avoir donné la mort à Henri Stuart, & d'avoir en ſuite imputé par une horrible calomnie, ce deteſtable parricide a la Reine Marie ſa femme. C'eſt tout le contraire, & il n'y a rien de plus faux que ces deux

faits, je n'en veux point d'autre témoin que Monsieur de Thou; cet Auteur est sans reproche,& j'espére qu'on déférera moins au jugement d'un bonnet à trois cornes qu'à celuy d'une teste à Mortier. * Ce celebre historien donc apres avoir montré comment le Mariage de Henri d'Arley & de la Reine Marie s'étoit fait par pure inclination de cette Princesse, ce qui est directement opposé à ce que Monsieur Maimbourg avance *qu'on la contraignit à ce mariage*, raconte en suite, l'assassinat commis en la personne du Conseiller Rizzo Galant de la Reine, par ordre du Roy à qui ce commerce infame déplaisoit, il dit que la Reine irritée & à qui sa nouvelle galanterie avoit desja donné un grand mépris pour son Mari, conçut dez lors le dessein de s'en vanger sur luy mesme, que

* *Monsieur de Thou étoit President à mortier.*

pour cet effet elle l'éloigna de la Cour & s'abandonna au Comte de Bothuel, *à qui seul elle laissa l'Administration des affaires, voulant que tout le monde reconnust qu'elle avoit pour luy tant d'inclination que s'il faloit demander quelque chose, personne ne pouvoit l'obtenir que par luy. Quant au* Roy, continuë Monsieur de Thou, *on le tenoit éloigné comme un obstacle fascheux, & s'il arrivoit qu'il vint quelque fois pour voir la* Reine, *elle & ses femmes composoient de telle sorte leur visage & leurs discours, qu'il sembloit qu'elles ne craignissent rien davantage que de voir le* Roy *en doute du mépris que tout le monde avoit pour luy; C'est pourquoy voyant qu'il n'y avoit personne auprez de luy, il s'ennuya des Injures qu'il recevoit tous les jours de Bothuel & s'en alla à Sterlin . . . . Le* Roy *qu'on mettoit presque en comparaison avec Bothuel s'étoit*

toit pourtant resolu à cause de cette solemnité, de souffrir toutes choses patiemment pour se mettre bien avec sa femme, quoy que toutes les marques de la Royauté luy eussent été ôtées & qu'il fust réduit à la condition d'un sujet. De là . . . à peine fut il à mille pas de Sterlin allant à Glasco trouver son Pere, qu'il fut surpris d'une maladie qu'un excellent medecin nommé Iacques Aberneth reconnut ne venir que de poison, mais dont la vigueur de son âge l'avoit garenty.

Monsieur de Thou fait voir en suite les efforts que fit la Reine pour oster tout soubçon que ce coup vint d'elle, & comment pour, cet effet elle se transporta à Glasco, voir le Roy son Mari, mais apres avoir donné toute l'administration des affaires au Comte de Bothuel, & apres qu'ils se furent fait quantité de reproches de part & d'autre, en-

fin elle ſe reconcilia avec luy; Il ajoute, que de là le Roy ſe fit porter à Edimbourg où l'on le logea dans une maiſon écartée, d'où l'on ne pouvoit rien entendre, & qui avoit été deſtinée au Roy par Bothuel, & qu'on luy donna peu de gens pour le ſervir.

Dez lors pourſuit Monſieur de Thou, *on fit deſſein de tuer le Roy, & l'on en communiqua avec quelques Gentils-hommes qui craignans pour la Religion* * *qui ſembloit eſtre en peril, le Roy étant ſi bien d'accord avec les Proteſtans, promirent librement leur ſervice pour cette entrepriſe, à quoy l'on diſoït qu'ils étoient encore excitez par les lettres du Pape & du Cardinal de Lorraine* . . . . *L'on deſtina la nuit ſuivante pour ce Parricide, par les pourſuites de Bothuel, qui vouloit faire en ſorte, puis qu'il faloit faire ce meurtre, en un lieu où il y avoit beau-*

* *Catholique.*

coup de monde, qu'il fust imputé à d'autres * *si cela estoit possible.*

Quoy que l'affaire ne se conduisit pas si adroitement que plusieurs ne jugeassent mal de la reconciliation recente, toutefois le Roy qui se laissoit gouverner par sa femme plus qu'on ne pouvoit se l'imaginer, ne voyoit pas cela, & il n'y avoit personne qui osast l'avertir du peril qui le menaçoit.... ..... Quant à la Reine, ponr empescher qu'on ne soubçonnast rien de son costé, & pour témoigner qu'elle aimoit son Mari ...... elle avoit fait aporter un lit du Palais, & l'avoit fait dresser dans une chambre au dessous de celle du Roy, où elle avoit couché quelques nuits, apres d'assez lōgs entrētiens. Mais alors, bien qu'on souhaitast sur toutes choses de cacher cette action, l'on fit oster le lit de là avec beaucoup d'imprudence,

* *Il ne faut plus s'étonner apres cela, si on à imputé ce crime aux Protestans.*

& l'on en mit un de moindre prix en ſa place, chacun s'étonnant comment en une occaſion, où l'on prodiguoit ſi fort la reputation & l'eſtime, on vouloit épargner un peu d'argent. L'on mit auſſi de la poudre ſouz la maiſon de ſorte que quand la nuit fut venuë, & que la Reine ſe fut entretenuë quelque temps avec le Roy, elle ſe leva promptement & s'en alla au Palais, comme ſi elle ſe fut inopinément reſſouvenuë d'avoir oublié à faire quelque choſe .... Apres avoir parlé aſſez long temps dans le Palais à Bothuel, elle le renvoya, & auſſy toſt Bothuel ayant changé d'habit retourna dans la ville, veſtu d'un habillement de Guerre. D'un autre coſté deux bandes de conjurez vinrent au logis du Roy, & étant entrez dans la chambre où il eſtoit couché & l'ayant trouvé endormi, ils l'étouferent en luy ſerrant la gorge avec les mains, & traitterent de meſme un valet de chambre; Puis ils les porterent tous deux

dans un jardin au dessouz, sans leur avoir fait autre chose. Cela fait ils mirent le feu à la poudre, & renverserent la maison avec grand bruit .... La Reine comme ne sachant pas ce qui avoit esté fait, s'étant réveillée à ce bruit, envoya voir ce que c'estoit ; le Corps fut aporté par l'ordre de la Reine, qui le regarda long temps sans aucune marque de douleur ou de joye ... ... & contre l'avis des grans, elle le fit enterrer la nuit sans aucune pompe, puis les confederez firent courir un bruit à la Cour, comme si le Roy avoit esté tué par les Comtes de Mourray, & de Morton, & ce bruit passa jusqu'en Angleterre.

Ie desire qu'on remarque bien tous ces articles, mais en particulier ces cinq dernieres lignes qui font manifestement voir que ce que le Sieur Maimbourg suppose d'une participation du Comte de Mour-

ray à l'assassinat du Roy est calomniatoire & faux, & sur tout il faut considerer que tout ce qui suit dans Monsieur de Thou, est l'histoire naïve de tous les bruits qu'on s'efforça de répandre pour autoriser cette imposture,& pour faire accroire à tout le monde que les Protestans s'entendoient avec la Reine d'Angleterre,pour faire mourir celle d'Ecosse, au lieu que comme j'ay dit,c'est justement tout le contraire: Mais achevons de voir ce que dit Monsieur de Thou, & qui met le crime de la Reine, dans la derniere évidence. *Bien que d'abord*, continuë ce celebre Autheur,*la Reine eut resolu d'apaiser le Peuple par un visage composé à la tristesse*, (notez ces paroles) *neantmoins par une impatience de femme, elle méprisa la mode ancienne des Reines, de demeurer* 40. *jours enfermées apres la mort de leurs Maris; Elle sort & va se promener avec Bo-*

thuel, le fait absoudre du meurtre du feu Roy son Mari, puis enfin l'épouse & attire sur elle par cette action la haine du Peuple & des Princes Etrangers, mesme de ses parens, ce qui causa une Ligue des Grans pour la conservation du fils du Roy contre Bothuel, & de cette Ligue on vint aux armes, &c.

Notez encore, que lors que la Reine voulut faire travailler à l'absolution de Bothuel, elle trouva d'abord si peu son conte en cette entreprise, que *les Témoins qu'elle voulut produire variérent & que comme les domestiques ayans été interrogez sur l'entrée des Meurtriers, répondirent qu'ils n'avoient pas les clefs, mais que la Reine les avoit, on differa la procedure & l'on n'en parla plus; Que toutes ces choses irriterent les Peuples qui voyoient avec indignation, que les chevaux & les meubles du feu Roy étoient distribuez par mépris entre les*

supects de son meurtre, jusque là qu'un certain tailleur qui racommodoit un habit du Roy pour Bothuel, oza dire qu'il voyoit bien qu'on observoit en cela accoûtume receuë par laquelle les dépoüilles du Mort sont deuës au Bourreau.

Cette participation de Marie Stuart, au meurtre du Roy son Mari est encore vivifiée par un autre passage du mesme Monsieur de Thou, qui montre que Bothuel étant resolu à la fuite par le desordre de ses affaires qui n'estoient autres que celles mesmes de la Reine, *envoya un homme fidelle dans la citadelle d'Edimbourg, pour luy aporter un petit coffre d'argent où il avoit des chifres, qui témoignoient qu'il avoit été autrefois à François*. Il estoit rempli de lettres qui furent veuës depuis, & qui parloient clairement du meurtre du Roy, & des autres choses*

* François II, Roy de France.

qui le ſuivirent ; & au reſte il eſtoit écrit preſque dans chaque lettre qu'on les brulaſt auſsi-toſt qu'on les auroit leües . . . . ce petit coffre ayant été ſurpris aſſeura entierement tout le monde des choſes dont on n'avoit eu juſque là que des ſoubçons & des doutes, &c.

Il me ſemble que Monſieur de Thou, ne peut pas mieux inſinuer que la Reine Marie, étoit & doit eſtre regardée comme coupable de la mort du Roy ſon époux, car le coffre étant reconnu pour apartenir à la Reine, puiſqu'il portoit les chifres du Roy de France ſon premier mari, de qui pouvoient eſtre les lettres qui y étoient renfermées ſinon de Marie ſa veuve à ce meſme Bothuel qui s'intereſſoit ſi fort à les r'avoir ; ou de ce Bothuel à la veuve de François & de

Henry ? * auſſi quand Monſieur de Thou, parle de la Juſtification que les ſuppliciez pour ce meurtre voulurent faire en faveur de la Reine, diſant qu'elle n'avoit eu aucune connoiſſance de cette action, il dit, *que comme on avoit desja apris cela de la bouche de Bothuel, on n'y ajouta pas grande foy.*

Ie ne puis m'empeſcher de faire en paſſant, une petite digreſſion ſur les éloges que Monſieur Maimbourg donne à la Reine Marie, qu'il exalte comme la plus juſte, la plus ſage & la plus innocente Princeſſe du monde, & je demande, ſi apres tout ce que nous vient de dire Monſieur de Thou, il ne faut pas avoir fait un cours complet dans la Morale relachée pour parler ainſi d'une femme qui apres avoir fait aſſaſſiner ſon Mari, épouſe ſon meurtrier au bout de deux mois à

* *Henry Stuard ou d'Arley.*

la face du soleil, & un meurtrier qui comme dit Monsieur de Thou, *estoit desja mari de deux femmes vivantes, & qui ayant n'agueres avoüé son adultere, en avoit quitté une troisiéme; Action qui fit dire hautement à tout le monde, que la Reine ne s'estoit pas tant mariée avec Bothuel, qu'elle le confessoit complice de la mort du Roy, dont il étoit convaincu dans l'opinion d'un chacun*; ce sont encore les paroles de Monsieur de Thou.

Le mesme Historien n'est pas moins éloigné d'avoir de si hautes idées de cette Princesse, lors que parlant de la Ligue qu'elle opposa à ceux qui irritez de sa conduite, voulurent s'asseurer de son fils pour luy conserver contre sa tyrannie la Couronne qui luy appartenoit, il se sert de ces termes; *La Reine* dit il *tâcha imprudemment de faire une Li-*

que contraire à celle-là, s'imaginant qu'elle pouvoit affermir la Puissance legitime, plutost par des factions que par la vertu & par le courage, sans considerer que comme l'authorité s'acquiert par de bons moyens, on la perd aussi par de mauvais artifices, & que la Majesté abandonnée de la vertu, s'évanoüit en peu de temps.

Monsieur de Thou n'est pas plus favorable au Sieur Maimbourg sur le sujet du Comte de Mourray que cét Historien passionné dénigre comme le plus méchant de tous les hommes, & particulierement comme un perfide meurtrier du feu Roy; au lieu que Monsieur de Thou luy rend des témoignages autentiques de fermeté & de droiture, & n'attribue point à d'autres, le meurtre du Roy, qu'à Bothuel & à ceux de sa Ligue : *L'on manda*, dit Monsieur de Thou, *le Comte de*

*Mourray afin de signer cette Ligue * avec les autres ; mais il n'y voulut jamais consentir ny par prieres ny par menaces, disant qu'il ne pouvoit ny justement ny honnestement faire une ligue avec la Reine, à laquelle il estoit obligé d'obeïr en toutes choses ; Que par son commandement il s'estoit réconcilié avec Bothuel, Qu'il garderoit exactement ce qu'il avoit promis alors, & qu'il croyoit qu'il estoit juste & de l'interest de l'Etat, qu'il ne fit aucune Ligue, ny aucune conjuration avec luy ny avec quelqu'autre que ce fust ; D'ailleurs comme en répondant modestement à Bothuel, dans les entretiens qu'il eut avec luy, il évita l'occasion de faire querelle..... la Reine qui craignoit qu'on ne fit passer en exemple la fermeté du Comte de Mourray..... luy acorda une Ambassade libre qu'il*

* *Il parle de la Ligue que la Reine fit en faveur de Bothuel, contre ceux qui l'accusant du meurtre du Roy, demandoient qu'on en fit Iustice.*

demanda pour aller en France , &c.

Monſieur de Thou parlãt en ſuite des calõnies publiées contre le même Comte de Mourray, dit *que ces bruits ne furent divulguez qu'en haine de ce Seigneur ; Car*, dit il, *encore qu'il fut auſſy eloigné d'eſprit que de corps de ce Parricide & des mouvemens qui le ſuivirent, l'on crut neantmoins qu'il y avoit été preſent de la penſée:* & quand il parle enſuite du choix qui fut fait par la Reine elle meſme de la perſonne du meſme Comte de Mourray pour gouverner ſon Royaume & ſon fils lors de la rénonciation à laquelle elle fut obligée; il en parle en des termes ſi glorieux pour ce Seigneur, que je ne comprens pas comment Monſieur Maimbourg à qui je croirois faire un outrage ſi je doutois le moins du monde que le livre de Monſieur de Thou fut pour luy une terre incõnuë, peut avoir eu le front

d'attaquer une reputation affermie par le ſufrage d'un homme de ce poids & de ce rang : Il fut receu, ,, dit ce celebre Hiſtorien, par les ,, Confederez avec beaucoup de ,, de joye, & chacun le ſollicita de ,, prendre l'Adminiſtratiō du Roy- ,, aume pendant que le Roy, fils de ,, de ſa ſœur, ſeroit encore enfant ,, parce qu'il eſtoit ſeul qui put a- ,, voir céte charge ſãs envie, puiſque ,, ſa vertu avoit été ſi bien éprou- ,, vée, & qu'il avoit acquis ſon credit ,, par ſes Merites & par ſes ſervices.

Ce qui a fait que toute la Terre s'eſt étonnée de la hardieſſe de cette Reine, qui eut ſi peu d'égard aux preſſentes ſollicitations &c d'un auſſy grand Monarque que le Roy de France.

C'eſt une hardieſſe à Monſieur Maimbourg luy meſme, de parler avec ſi peu de cironſpection d'une auſſi grande Princeſſe, que celle qui regnoit alors en Angleterre. &

de la vouloir rendre eſclave des égars qui ne ſe rencontrent guére entre des Couronnes ; On ne trouveroit pas cela étrange ſi le Troſne des François eut été occupé en ce temps là par un Monarque comme LOUIS LE GRAND mais Henry III. n'eſtoit guere en Etat de faire qualifier les volontez d'Elizabet de *Hardies*.

Il ſe fit tout à coup un ſi étrange changement à la Cour, qu'on eut dit qu'elle eſtoit toute Calviniſte ...... on ſe moquoit de l'autorité du Pape, on traitoit les Ceremonies de l'Egliſe de Superſtition, on chantoit les Pſeaumes de Marot ...... on rapella les bannis d'entre les Huguenots, & on les rétablit dans leurs biens avec défenſe de les plus inquieter; a la verité c'étoit là de grands deſordres, &c.

Quand on ſe laiſſe emporter à ſa paſſion on s'expoſe à de grãs écarts; Peut on voir une plus grande im-

prudence que celle avec laquelle l'Auteur ose mettre au rang de ces *grans desordres* quil reproche au temps de la minorité de Charles I X. deux choses aussi innocentes & aussi agreables au Seigneur que le sont ces deux cy, assavoir la défense d'inquieter personne en son honneur, en sa vie, & en ses biens, & la liberté de chanter des Pseaumes que tout le monde sait estre mot á mot ceux d'un homme selon le cœur de Dieu ? c'et Auteur prend plaisir à se tourner en ridicule.

*Pag.*194.5,6. *comme les ressentimens du Connétable * ne l'empeschoient pas de connoître & d'estimer les grandes qualitez du Duc de Guise, & sur tout, ce Zele admirable, qu'il avoit pour maintenir la Religion Catholique .... il comprit aisément qu'ayant tous deux le mesme but, s'ils*

* *Anne Duc de Mommorenci.*

agissoient une fois de concert pour arriver à une fin si sainte qu'ils s'étoient proposée l'un & l'autre, ils arrêteroient infailliblement ce cours impetueux que l'heresie commençoit de prendre ...... Le Duc de Guise de son costé avoit les mesmes sentimens ... Mais comme cette réunion étoit un point fort delicat .... il faloit trouver des personnes capables de la ménager ..... Or il y en eut deux qui l'entreprirent ..... l'une Madeleine de Savoye femme du Connétable .... l'autre le Maréchal de St. André ..... Ce dernier donc qui étoit fort habile traitta pour le Duc de Guise avec le Connétable, & sçût adroitement mesler aux considerations Divines dont Magdeleine de Savoye s'étoit servie, certains motifs delicats d'honneur & d'interest qui ne nuisirent pas à cette affaire .... Ainsi ces trois grans hommes s'unirent tres étroitement pour maintenir la Religion Catholique contre les entre-

prises des Huguenots, &c.

Ie croy que la Divinité avoit grande part dans les cabales de ces belles Factions; Le S^t. Esprit étoit bien heureux d'estre secondé si à propos par les delicatesses *d'honneur & d'interest* d'une Sauoyarde; sans ce secours il n'auroit pas si bien réussi : Au reste ne diroit on pas à entendre l'Autheur que ces divers Partis étoient les meilleurs devots & les plus grands Saints du monde? Cependant chacun sçait qu'ils n'étoient rien moins que cela & tous les bons Memoires du Regne de Charles IX. prouvent clairement que ce pretendu Zele de Religion étoit un pretexte pur.

Quoy que cette Vnion affligeast beaucoup les Huguenots qui voyoient leur party fort affoibli, ils ne laissérent pas neantmoins de continuer leurs desordres avec tant de hauteur & d'insolence, que la patience échapant

aux Catholiques, il y eut du tumulte & des émutes populaires en plusieurs villes.

Ces desordres des Huguenots n'étant autre chose, selon qu'il l'a dit cy dessus, que la liberté de leurs chants de Pseaumes, cette patience, selon luy, échapée aux Catholiques est justement accusée par nous de toutes les Seditions qu'il avoüe, ainsi c'estoit nos Ennemis qui faisoient tant de maux à la France & non pas nous.

Pag. 214. Le même jour qui fut le 8e. de Septembre les Deputez de la Sorbonne supplierent tres-humblement la Reine de ne pas écouter ... ce que les Ministres vouloient dire pour la défense de leur Confession de Foy .... mais la Reine leur répondit que le Roy s'estant engagé pour de bonnes raisons à leur donner audiance publique, on ne pouvoit plus s'en dedire. Et en mesme temps qu'on leur refusoit une

chose si juste, tout ce que les Ministres avoient demandé leur fut octroyé.

Voila la maxime ordinaire des fausses Religions, de fermer l'oreille à la justice & aux plaintes; Je soutiens pour moi, que si la Reine eut acordé aux Sorbonnistes ce qu'ils lui demandoient, c'eut été la derniere injustice. Les raisons de nos Peres étoient bonnes ou elles ne l'étoient pas, si elles étoient bonnes, il faloit les laisser en repos, & si elles étoient mauvaises on se seroit mis à couvert de tout reproche en leur fermant la bouche & en les convainquant par une refutation autentique; c'est un préjugé legitime de leur bon droit de ce qu'on ne voulut pas se commettre à un examen ou à une dispute.

Pag. 215. *Cela étant disposé de la sorte, on fit entrer les douze Ministres ... qui étoient accompagnez de* 22. *Deputez de leurs Eglises, & ce qui fut*

bien ſcandaleux, des Deputez de la Nobleſſe & du tiers ordre qui les voulurent preſenter pour faire voir à tout le monde qu'ils étoient & qu'ils ſeroient toûjours bien ſoutenus.

Il faut avoir bien de la diſpoſition au ſcandale pour en prendre un ſi grand ſur ſi peu de choſe, mais c'eſt que l'Auteur n'eſt pas encore bien remis de ſon émotion; Quand une fois un grand mouvement a été donné, le branle n'en ceſſe pas ſi toſt; Mr. Maimbourg s'eſtoit n'agueres échauffé la bile ſur le déſordre arrivé en France, par la ceſſation des troubles & le chant des Pſeaumes; il peut bien encore eſtre ſcandaliſé de ce que des gens qu'il voudroit voir opprimez par la perſécution ſe montrêt en état de defenſe.

Pour les mœurs on peut dire hardiment & ſans ſcrupule que Theodore de Beze eſtoit un des plus méchans hom-

mes de son temps, libertin, impie, profanateur des choses les plus saintes par ses railleries qui tiennent de l'Atheisme, cruel, sanguinaire, prêt à inspirer les plus noirs & les plus sanglants attentats, impudent, dissolu, & plongé dans les plus honteuses débauches; comme il ne paroît que trop dans ses Poësies toutes remplies d'ordures & de saletés qu'il apelle les divertissemens de sa jeunesse, & sur tout dans cette horrible Epigramme, où en faisant le portrait de sa maitresse qu'il nomme Candida & d'un jeune garçon qu'il aimoit, il a l'éffronterie de se vanter & ensuite de s'accuser lui même du plus execrable de tous les crimes; C'est pourquoi comme il vit qu'étant cité à comparoître au Parlement pour rendre conte de cette infame Poësie, il ne pourroit jamais se tirer d'un si mauvais pas, il se cacha pour se garantir du feu, &c.

Hardiment & sans scrupule aussi bien que Mr. Maimbourg, je dirai

de lui que c'eſt le plus effronté menteur & l'homme le plus ſcelerat *de ſon temps* & de tous les temps paſſez, mais de la maniére qu'il s'eſt fait connoître juſqu'ici, il ne peut plus rien dire qui nous ſurprenne; Quiconque a de l'impudence peut bien avoir de la *hardieſſe*, & quand on a vieilli dans les écoles de la Morale relachée, il ſeroit bien difficile d'être encore ſujet à la foibleſſe *des ſcrupules.* à voir le front d'airain, avec lequel il preſente un ſi beau portrait de Theodore de Beze, ne diroit on pas qu'il a les pieces en main pour verifier tout ce qu'il lui impute? & ces pieces étant ainſi produites, y à il aucune apparence de le pouvoir convaincre de faux? cependant il n'eſt rien de plus facile, & je n'en veux point d'autre preuve que le fait même qu'il avance, je veux dire

dire cette horrible Epigramme par laquelle de Beze si on l'en veut croire, s'accuse luy même du plus execrable de tous les crimes. On voit bien ce que Mr. Maimbourg veut dire par des paroles si vehementes, & il ne faut pas être grand Devin pour juger, que par cet horrible crime il n'entend pas moins que celui qui ne se purge que par le feu. Dans cette idée je n'osois presqu'ouvrir le *Iuvenilia Bezæ* n'attendant pas moins que d'y voir des vers dissolus avec quelque image sordide à la tête où l'on verroit une fille couchée au prez de deux hommes, mais laissée toute froide par eux, pendant qu'ils brûleroient ensemble d'une flâme diabolique; Cependant qui le pourra croire! Il s'agit ici d'une absence, & quand on lit l'Epigramme de Theodore de Beze, il se

trouve, que tout cela n'aboutit qu'à un petit jeu d'eſprit par lequel ce grand hõme qui n'en étoit alors qu'un fort jeune, vouloit exercer le talent qu'il avoit naturellement pour la poëſie, ſur le petit embarras où ſe trouvoit ſon cœur à decider quel voyage il entreprendroit le premier, ou celui de Paris pour rejoindre ſa Maîtreſſe, ou celui d'Orleans pour aller voir un ami dont la converſation lui plaiſoit infiniment; c'eſt ainſi que les chevaux de meſſager & les carroſſes de traverſe ſe changent en lits de débauche dans l'imagination de Mr. Maimbourg. Ie donnerois ici pour preuve de ce que j'avance, une copie de cette epigramme, ſi je ne jugeois plus a propos de laiſſer cette ſatisfaction au même Illuſtre de qui je fais eſperer une refutation parfaite; par la raiſon qu'il accompagnera la piece de

remarques assez curieuses pour meriter qu'on ait pour lui cette deference, je me contenterai donc de dire que l'epigramme est latine, ce qui manifeste d'autant plus l'ingenuité de la chose, étant clair par là que c'estoit de ces galanteries fines & d'esprit dont les hommes de la premiere classe prennent quelquefois plaisir de regaler leurs amitiés innocentes; & c'est pour cela que cette piece étant faite dans la seule veuë de son ami & non pas en celle de sa Maîtresse, puisqu'elle est écrite dans une langue qui n'est pas entenduë du sexe, il y donne tout l'avantage à cet ami, ce qu'il nauroit pas fait apparemment, s'il avoit eu dessein que sa Maîtresse en eut connoissance. En un mot cette piece s'il m'est permis de faire une semblable comparaison, n'est tout au plus que de

la nature de ces airs de bouteille qui ſe chantent à toute heure, dans leſquels le Poëte apres quelque petit balancement entre le vin & l'amour, prononce enfin pour Bacchus au prejudice de Philis ou d'Aminte. Au reſte ſi en avoüant l'innocence qui eſt viſible en cette piece, on inſiſte, que du moins cela eſt bien bagatelle pour un homme comme Mr de Beze, & que d'ailleurs, tout ſon livre en general, reſpire un air de liberté qui eſt peu décent à ſon caractere; Il faut ſonger qu'il n'avoit guere alors que 17. ou 18. ans, & qu'en ce temps là il ne ſongeoit peut être à rien moins qu'a ſe voir un jour comme en effet il s'y vit, appellé à haranguer des Mitres, des chapeaux rouges & des Couronnes, & a ſoutenir en un mot par ſa doctrine, par ſon éloquence & par la vivacité de ſon eſprit, la cauſe d'un puiſſant par-

ti qui n'eſtoit que celle de Dieu Au reſte ce que Mr. Maimbourg avance ſi hardiment de la pretenduë crainte de Theodore de Beze & de ſa precaution a ſe cacher pour ne pas tomber entre les mains de la iuſtice, ne répond guere bien à mon avis à cette confiance avec laquelle ce grand homme ſe preſenta au colloque de Poiſſi, & à cette ſeureté entiere de ſa perſonne avec laquelle il y demeura & en ſortit. Si les greffes euſſent été chargés à ſon égard d'arreſts du Parlement ou de ſentences du Chaſtelet, il n'eſt guere croyable qu'il fut venu comparoître devant les yeux meſme du Prince au nom duquel la juſtice s'adminiſtre en France.

Ie croy, qu'on inferera aiſement de tout cecy, que les portraits de la main de Monſieur Maimbourg ne

„ tefois je merite d'être enrolé en
„ ce catalogue;& parceque les deux
„ premiers eurent quelque confor-
„ mité de rencontres,toutefois sous
„ diverses religions, je ne douterai
„ de donner ici à chacun d'eux son
„ Eloge. Beze pendant sa jeunesse,
„ fit divers poëmes françois & la-
„ tins qui furent tres favorablement
„ embrassés par toute la France; &
„ singulierement ses Epigrammes
„ latins dedans lesquels il celebroit
„ sa Maîtresse sous le nom de Can-
„ dide ; & l'an 1548. changeant de
„ religion il fit contenance de les
„ mépriser, & s'habitua à Lauzan-
„ ne où pour trouver moyen de vi-
„ vre, il enseigna la langue Grec-
„ que, & les Lettres humaines aux
„ gages de la ville. Quelques an-
„ nées aprés, apellé au Ministeriat
„ de Geneve, il fut employé aux
„ principales charges tant de la vil-

„ le que de leur Religion, & de fait
„ lors qu'elle commença d'être
„ preschée à face ouverte en cette
„ France, ce fut luy qui ouvrit le
„ pas au grand Colloque de Poissy
„ devant le Roy Charles IX. De-
„ puis, retiré à Geneve, il composa
„ plusieurs Livres à sa guise sur la
„ Ste. Ecriture, & encore eut cet
„ honneur de baiser les mains de
„ nostre grand Roy Henry *IV*....
„ Enfin il mourut agé de 86. ans le
„ 13e. Octobre 1606.... Theodore
„ de Beze pour le grand rang qu'il
„ tenoit parmy les siens n'a point
„ manqué de Paranymphes aprés sa
„ mort. Anthoine de la Faye à écrit
„ amplement sa vie en beau latin
„ .... & vrayement je serois ingrat
„ si je ne rendois pareil devoir à
nostre Ponthus de Thiard, &c.* ...

Ce passage n'a pas besoin de commentaire, & je laisse au Lecteur

* *ch. XI. ou plûtost X. car y a faute.*

judicieux de faire sur ce portraict & sur celuy de Mr Maimbourg telles reflexions qu'il jugera à propos.

Pag. 219. *Il mourut* dit Mr. Maimbourg continuant à parler de Beze, *en sa* 86e. *année, de la maniere qu'il avoit vescu, libertin, Impie & Athée, au sentiment non seulement des Catholiques, mais aussi de plusieurs Protestans.*

Il n'y a pas plus de fondement dans cette calomnie, que dans celle de l'Epigramme, mais s'il y a quelque verité, que l'Auteur n'en donne t'il des preuves? Nous nions que les Protestans ayent eu de semblables pensées au sujet de Theodore de Beze, & quand il s'en trouveroit, est il extraordinaire de voir un habile homme persecuté, haï, & envié; Mais qu'avons nous à faire d'insister sur une verité si reconnuë? Beze de l'aveu de tous les

Historiens sinceres, est mort en zelé Protestant & en homme de bien, & il n'a pas esté estimé des Protestans seuls, les honnestes gens d'entre nos adversaires mesmes, luy rendent de bons témoignages? Nous avons veu Pasquier, qu'on lise Mr. de Thou.

*Pag. 222 Beze qui portoit la parole * pour tous les autres .... commença sa harangue d'une maniere assez bisarre, car comme il étoit grand Comedien & qu'il savoit admirablement l'art de contrefaire le Prophete & l'homme de Dieu pour s'attirer de la consideration par une belle apparence de pieté, dez qu'il eut dit les deux premieres periodes, qu'il adressoit au Roy, il se mit à genoux avec tous les Ministres qui l'accompagnoient, & levant les yeux & les mains au ciel, il fit comme par un soudain entousiasme une longue priere au Pere Celeste, qu'il termina*

* *Il parle du Colloque de Poissy.*

par l'oraison Dominicale... Comme il avoit le son de voix fort agreable, qu'il recitoit de bonne grace.. il fut oüy de toute la Cour, non seulement avec attention, mais aussi avec plaisir, & mesme avec quelque marque d'approbation, jusqu'à ce qu'il vint à l'article du St. Sacrement de l'Eucharistie; Car voulant exprimer de quelle maniere on y reçoit le corps de nôtre Seigneur par la Foy, il dit avec une incroyable hardiesse que le corps & le sang de Iesus-Christ estoient aussi éloignés du Sacrement, que le plus haut des cieux l'est de la terre. *Alors toute l'assemblée fremissant d'horreur à cette expression ... il se fit un grand bruit qui étonna tellement Beze ... qu'il en fut déconcerté &c.*

Il faut estre bien bizarre pour trouver de la bizarrerie dans l'invocation que Beze fit dans ce Colloque, pour obtenir de Dieu l'assi-

ſtance de Son S^t. Eſprit au ſujet d'une affaire ſi importante: Nous nous ſavons bon gré du reproche qu'on nous fait de nôtre habitude à commencer toutes nos œuvres par l'invocation du Saint Nom de Dieu, & il faut eſtre Sycophante pour traitter cela de comedien; quelque longue que fuſt cette priere, la Cour la regarda ſi peu comme une comedie que ſelon que Mr. Maimbourg l'avouë luy meſme, elle l'ouït avec beaucoup d'attention & de plaiſir; & quant à l'horreur dont il dit qu'on fremit ſur cette expreſſion *que le corps & le ſang de Ieſus-Chriſt ſont auſſi éloignez du Sacrement que la terre l'eſt du ciel.* Ie ne ſay pas quel ſujet on auroit eu là de fremir; car puis qu'encore aujourd'huy nous prétendons & diſons tous les jours *que le corps de Ieſus Chriſt eſt au ciel & non pas dans le pain de l'Euchariſtie*, n'eſt ce pas encore dire

hautement tous les jours *que ce corps est aussi éloigné du Sacrement que la terre l'est du ciel?* l'horreur & les frémissemens sont bien familiers à Monsieur Maimbourg.

Pag. 225. *Nous avons ces harangues* (il parle de celle du Cardinal de Lorraine & de celle du Ministre Beze)..... *j'ay pris plaisir à les lire attentivement toutes deux, & il ne faut que les lire.... pour voir clairement l'avantage que celle du Cardinal a sur l'autre. Il ne s'amuse point à refuter en détail tous les articles de la croyance Protestante que Beze avoit exposée fort au long pour engager les Catholiques à une dispute dont on n'eust jamais veu la fin. Il reduit tout à deux points &c.*

Ie croy fort ce qu'il dit là, que le Cardinal n'entreprit pas de réfuter en détail les articles de nôtre croyance, car il sçavoit bien qu'il n'y auroit jamais reüssy, il trouva

bien mieux ſon conte à ſe perdre dans des diſcours en l'air ſur une matiere vague où l'on peut battre bien du pays ſans eſtre forcé d'en venir au corps à corps avec ſon homme. Au reſte j'admire comme Mr. Maimbourg ſe conſtituë ſans façon, juge en ſa propre cauſe, de la meſme maniere à peuprés que le Peintre chez Eſope fait terraſſer les Lions par les hõmes ce qui fit dire au lion, qui regardoit cette peinture, que ſi luy ou un de ſes camarades ſcavoient manier le pinceau, on verroit les hommes renverſez par les lions. Il nous permettra donc d'apeller de ſon jugement, & de dire que nous avons veu les harangues auſſi bien que luy, mais que nous trouvons celle du Cardinal, foible, biaiſante, & n'allant jamais au but, au lieu que celle de Beze eſt forte, traitant franchement & ſolidement toute ſa matiere, &

pleine en un mot, de savoir, d'eloquence & d'esprit.

Pag. 232. Le Pere Laynez fit voir manifestement la fausseté de cette imagination que la Realité ne s'accorde pas avec la nature du Sacrement & que l'image ne peut estre la chose mesme qu'elle represente? car pour montrer que la chose representée peut fort bien s'accorder avec son signe, il se servit de la comparaison assez commune d'un Prince qui voudroit bien representer luy mesme dans quelque magnifique feste, une glorieuse victoire qu'il auroit remportée sur ses Ennemis.

Ie ne comprens pas comment on peut n'avoir point honte d'approuver une comparaison si ridicule, mais c'est à l'illustre personnage dont nous avons parlé, à traitter amplement ce point, aussi bien que tout ce qui a esté dit des disputes contenuës dans les pages precedentes lors des harangues tant de

Theodore de Beze & autres Miniſttes Proteſtans, que du Cardinal & autres docteurs de ſon party : je dirai ſeulement en deux mots, que la conference de Poiſſy fut ſi peu favorable aux pretendus Catholiques, qu'il y a des memoires fort eſtimez qui diſent nettement que des gens qui etoient aux écoutes pour voir quel ſeroit le ſuccés des diſputes, ayant demandé à un officier qui ſortoit de l'aſſemblée, en quel état étoient les choſes, celui-ci faiſant une Equivoque à la maniere de ce bon temps ſur l'examen qui avoit eſté fait ce jour là des paroles ſacramentales, *Hoc eſt* &c. avoit repondu. *Ma foy*, dit-il, *Ie penſe que les affaires de la Meſſe ne vont pas bien, car elle eſt aux* HOCQVETS.

LIVRE IV.

Pag. 244.

*LE Duc * & le Connetable accompagnez des Maréchaux de Brissac & de St. André furent remontrer à la Reine .... qu'il faloit chasser tous les Ministres & ne souffrir point en France d'autre Religion que la Catholique .... & voyant qu'ils ne recevoient pour toute satisfaction que de foibles excuses; Ils lui demanderent permission de se retirer de la Cour .... Pag. 254. & 5. Anthoine qui sur l'assûrance que luy en fit donner le Pape, ne douta point que l'on procedat aussi sincerement que lui, ne manqua pas de son costé d'abandonner les Huguenots, de se reconcilier par l'entremise du Connestable avec le Duc de Guise, & de se mettre tout ouvertement a la teste du Triumvirat, dont il se fit le Chef*

* *de Guise.*

avec de grandes acclamations des Catholiques, qui virent bien qu'ils alloient devenir par-là le parti dominant .... Pag. 260. le Duc de Guise entra dans Paris le 20e de Mars avec le Conneſtable & le Mareſchal de St. André, & accompagné du Prevoſt des Marchans, de tous les Officiers de la Ville, de la pluſpart des Magiſtrats & d'une infinité de Peuple qui furent au devant de lui qu'ils regardoient comme le protecteur & le deffenſeur de la Religion. Cette reception étonna la Reine ..... qui n'ayant pû refuſer ce qu'elle vit bien qu'on feroit malgré ſon refus, aprehenda vivement alors que le Triumvirat qui alloit eſtre ſans contredit maiſtre de Paris, ne la dépouillaſt entierement de ſon autorité.

Il paroiſt par tous ces paſſages, que c'étoient les Guiſes & leurs partiſans qui cherchoient Noiſe;& l'exemple du Roy de Navarre, auſ-

si bien que la conduite haute & entierement desobeïssante à la Reine que fist paroistre le Duc de Guise, montre que les Chefs de tous ces partis n'agissoient pour la pluspart que par des motifs d'ambition & d'interest & non pas par un zele de Religion.

Pag. 261. *Cela fit d'abord concevoir à la Reine le dessein d'appeller auprés du Roy le Prince de Condé, & de s'unir étroitement avec lui pour avoir de quoi s'opposer aux entreprises du Triumvirat. Elle lui en écrivit de Monceaux coup sur coup & fort secretement quatre lettres extremement fortes, où elle le prie entr'autres choses de vouloir conserver la* Mere, *les* Enfans, *& le* Royaume, *en depit de ceux qui veulent tout perdre.*

Ce n'est donc pas le parti Huguenot qui prend les armes de son Chef; c'est la Reine elle-mesme qui les lui met à la main, & il pa-

roiſt par ſes propres paroles qu'il ne s'agiſſoit point là de Religion, mais de la conſervation comme elle dit, *de la Mere, des Enfans & du Royaume, en dépit de ceux qui veulent tout perdre*, je ſupplie qu'on remarque ces termes.

Pag. 263. Le Conneſtable voulant ſignaler par quelqu'action d'éclat ce zele ardent qu'il eut toûjours pour la Religion, & faire perdre aux Proteſtans toute eſperance de pouvoir jamais tandis qu'il vivroit, s'établir dans la Capitale du Royaume tres Chrétien, fut au Fauxbourg St. Iacques & à Pincourt, abattre & mettre en pieces les bancs & la chaire du Miniſtre dans les Preſches que les Huguenots y avoient uſurpez, &c.

Ce ſont toûjours les Catholiques Romains qui commencent les inſultes, & jamais les Proteſtans qui en tout cas ne font que ſe deffendre & ſe revancher; pourquoy

rompre leurs bancs & leurs chaires ? s'ils les possedoient à faux titre, pourquoy ne proceder pas contr'eux par les voyes de la Iustice ?

Au reste, je n'avois jamais oüy appeller un *Temple* un *Presche* que par des badauts ou par des paysans, je pardonnerois cela à Pierrot & à Ieannin *, mais à Monsieur Maimbourg qui veut faire le bel esprit, il est aussi ridicule de dire un *Presche* pour dire un *Temple*, que si un enfant de la Religion appelloit une *Eglise* une *Messe*. Cecy me fait prendre l'occasion de dire en passant deux mots sur la plume de cet Auteur, dont on paroist si content ; C'est que j'y trouve de gran-

* *Extraict du 3e Dialogue des Bergers de St. Ouën.*

Pierrot *Parle donc Ieannin, quéque veut dire quieu lantarne juchée sus quieu grange?*

Ieannin. *Vartigué, c'est la Presche des Huguenots, he! gran Iguiau.*

des negligences, & des irregularitez de ſtyle en ſi grand nombre, que je m'engagerois bien à prouver, qu'il n'y a pas plus de pages dans ſon livre qu'il y a de fautes contre la Langue, ſoit pour les termes, ſoit pour la conſtruction, ſoit pour la netteté, ſoit pour la juſteſſe. Cette conſideration me fait trouver moins de peine à croire ce que j'ay oüy dire du peu de bruit qu'il faiſoit du temps qu'il étoit encore dans la Predication, juſques-là que le chagrin qu'il en conçut luy fit quitter la chaire, & c'eſt au peu de ſuccés des Sermons que le Public eſt redevable de tant d'hiſtoires qui ſont ſorties de ſa plume depuis dix ans.

Pag.264. Les Seigneurs Proteſtans s'étans tous unis à Orleans dans la reſolution de faire la guerre, & de ſoûtenir leur party par les Armes, ſupplierent tres-humblement le Prince de

Condé . . . . de vouloir estre leur chef. . . . il l'accepta : mais il voulut que ce fust sous le nom de Protecteur & Deffenseur de la Maison & Couronne de France, pour procurer la liberté du Roy & de la Reine, *& pour le rétablissement de l'Etat qui estoit opprimé par des Tyrans . . . . En effet ce n'etoit pas tant pour la deffense de la Religion qu'il faisoit la guerre, que pour obeïr à la Reine, qui le conjuroit de la tirer, & le Roy son Fils, du pitoyable Etat où la violence de ceux qui opprimoient leur liberté, les avoit malheureusement reduits.*

Pourquoy Mr. Maimbourg veut il que l'Union de ces Seigneurs fust plûtost dans le dessein de faire la guerre, que dans celuy de deffendre uniquement le Roy & l'Etat, comme nous avons veu que la Reine l'avoit demandé ? Et cela d'autant plus, qu'il paroist effectivement que le Prince ne voulut

agir qu'en qualité de Protecteur & de Defenseur de la Maison & Couronne de France contre l'oppression des Tyrans? En quoy pour le dire en passant, les Guyses sont reconnus pour tyrans, & le Prince de Condé pour Protectenr & pour Defenseur du Roy & de l'Etat.

Pag. 266. & 7. *La Reine irritée de ce que le Prince avoit découvert tout son secret en montrant les lettres qu'elle luy avoit écrites, changea toute son amitié en haine, & se réünit contre luy avec les Triumvirs .... Cela fait, elle fit publier une Declaration par laquelle le Roy ... ordonnoit au Prince & à ses Adherens, de desarmer incessamment sur peine d'estre déclarez Criminels de leze Majesté, & cependant les Confederez Catholiques ...... eurent bien-tost fait une armée plus nombreuse, & plus forte que celle des Protestans liguez, &*

apres

aprés que toutes les esperances de la paix furent entierement évanoüies, on fut enfin contraint de se mettre en campagne de part & d'autre. Voila dans l'exacte verité qu'elle fut la cause & l'origine de ce qu'on apelle les premiers troubles, c'est à dire de la premiere guerre civile que le Calvinisme fit naistre en France.

C'est là la grande affaire dont nous avons déja dit quelques mots, mais j'espere qui sera dans peu, traittée bien plus amplement, je me contenteray de répeter encore icy, que c'est nous qui avons receu la guerre, & non pas qui l'avons faite ; On nous met les armes à la main pour la défense de l'Etat, & pour celle même du Roy; la même personne qui nous y porte, c'est à dire la Regente, change tout d'un coup de sentimens, & trouvant les Guises trop forts, elle retourne à

eux & nous abandonne, ils levent une puiſſante Armée contre nous, & nous veulent oſter une liberté, que l'Edit de Ianvier nous avoit accordée, Trouvera t-on étrange que nous voyant attaquer dans ce qui nous étoit le plus cher, & cela non point par nos Souverains mais par des Tyrans qui s'eſtoient emparé de leur puiſſance pour nous perdre, nous nous ſoyons defendus contre ces Tyrans, & non pas contre nôtre Roy?

Pag. 269. La grande & illuſtre ville de Toulouſe ſe vit tout à coup changée en un effroyable champ de Bataille, où les Catholiques animez par le Parlement, donnerent cents combats dans tous les quartiers, quatre jours durant contre ces Rebelles, qui furent enfin contraints de leur ceder la victoire & la place couverte de plus de 4000. *morts, & deſolée par l'embraſement de quelque* 200. *Maiſons qui furent*

consumées par les flames en cette furieuse sedition des Huguenots : Aussy ne furent ils point epargnez ; on en fit passer une partie par les mains des bourreaux, l'autre perit par la fureur du Peuple qui se jetta sur eux & ne leur donna point de quartier, le peu qu'il en resta s'enfuit, & le Parlement donna contr'eux un si foudroyant arrest .... que depuis ce temps-là pas un seul Huguenot n'a osé s'établir dans Toulouse .... Rouën n'eut pas un semblable bonheur, il fut réduit par intelligence au pouvoir des Rebelles .... Ie n'entreprendray pas de raconter & de bien exprimer icy les abominables excés d'impieté d'avarice, de barbare cruauté, & de tous les crimes les plus execrables que commirent ... ces furies déchaisnées à qui les demons & les Ministres ... qui étoient alors furieusement emportez, inspiroient toute la fureur & toute la rage qu'ils avoient

conçuë contre l'Eglise Catholique ; le recit en seroit insupportable & feroit trop d'horreur aux Lecteurs qui perdroient par là le plaisir qu'on pretend avoir en lisant l'Histoire.

Cet Auteur fait de son stile tout ce qu'il luy plaist;quand il parle des excez commis par les siens contre nous, il prend tant de plaisir à cette description que quoy qu'il les depeigne dans toute la vivacité des plus éclatantes couleurs, les termes *d'effroyable champ de bataille*, de livrement *de cents combats* de *morts au nombre de* 4000. de *desolation*, *d'embrasemens de* 200. *maisons*, de supplices *par les mains des bourreaux*, de *fureurs du Peuple*, *d'arrests foudroyans* de la part des Cours Souveraines , & autres barbaries deployées contre nous par les Catholiques , sont des Tableaux d'agreable aspect dans son Livre ; Mais quand il parle des innocentes & le-

gitimes deffenſes que nous avons oppoſées à nos Perſecuteurs, & dont l'exageration outrée qu'il en fait le porte à l'employ de ces meſmes termes; Alors *l'horreur* de ces ſpectacles ſe decouvrant à ſes yeux dans toute ſa naïveté luy fait tirer la toile, & par un eſprit de ménagement pour ſes Lecteurs, & pour luy meſme, il quite le pinceau; parce que ce *recit ſeroit inſuportable* & qu'on *perdroit par là le plaiſir qu'on pretend avoir en liſant l'Hiſtoire*: je demande ſi c'eſt là le caractere & la conduite d'un Hiſtorien ſans paſſion.

Pag. 271. *Ils s'erigeoient*, dit l'Auteur en parlant de nous, *hautement en Republicains, ne voulant plus reconnoître d'authorité Royale, & diſant avec une extreme inſolence, qu'ils donneroient des verges à cet enfant qui oſoit ſe dire leur Roy, & qu'ils luy ſe-*

conceuë contre l'Eglise Catholique ; le recit en seroit insupportable & feroit trop d'horreur aux Lecteurs qui perdroient par là le plaisir qu'on pretend avoir en lisant l'Histoire.

Cet Auteur fait de son stile tout ce qu'il luy plaist; quand il parle des excez commis par les siens contre nous, il prend tant de plaisir à cette description que quoy qu'il les depeigne dans toute la vivacité des plus éclatantes couleurs, les termes *d'effroyable champ de bataille*, de livrement *de cents combats* de *morts au nombre de* 4000. de *desolation*, *d'embrasemens de* 200. *maisons*, de supplices *par les mains des bourreaux*, de *fureurs du Peuple*, *d'arrests foudroyans* de la part des Cours Souveraines, & autres barbaries deployées contre nous par les Catholiques, sont des Tableaux d'agreable aspect dans son Livre ; Mais quand il parle des innocentes & le-

gitimes deffenſes que nous avons oppoſées à nos Perſecuteurs, & dont l'exageration outrée qu'il en fait le porte à l'employ de ces meſmes termes; Alors *l'horreur* de ces ſpectacles ſe decouvrant à ſes yeux dans toute ſa naïveté luy fait tirer la toile, & par un eſprit de ménagement pour ſes Lecteurs, & pour luy meſme, il quite le pinceau; parce que ce *recit ſeroit inſuportable* & qu'on *perdroit par là le plaiſir qu'on pretend avoir en liſant l'Hiſtoire:* je demande ſi c'eſt là le caractere & la conduite d'un Hiſtorien ſans paſſion.

Pag. 271. *Ils s'erigeoient,* dit l'Auteur en parlant de nous, *hautement en Republicains, ne voulant plus reconnoître d'authorité Royale, & diſant avec une extreme inſolence, qu'ils donneroient des verges à cet enfant qui oſoit ſe dire leur Roy, & qu'ils luy ſe-*

roient aprendre un mestier pour gagner sa vie.

Ie ne sçay s'il s'est jamais trouvé au milieu de nous quelques particuliers d'un esprit assez emporté pour lâcher des paroles si insolentes, mais en general je sçay, & nos ennemis mesmes le sçavent, en tout cas le Roy le sçait, que ce ne fut jamais là nostre stile; & de plus nous répeterons mille fois, que quand il s'agit des Rois & des Princes, nos gens au pis aller n'employent que des paroles, & qu'ils ne se sont jamais, comme les Iacobins & les Iesuites, servi de Couteau ny de Poignard: M[r]. Maimbourg s'apuye icy du témoignage de Monluc, mais il nous permettra de recuser cet Auteur; un homme qui comme on nous le va dire *avoit toûjours deux bourreaux à ses cotez*, ne manquoit pas sans doute de faux témoins, & il peut bien estre

regardé comme faux témoin luy mesme; les gens suspects ne doivent jamais estre alleguez, cela seroit beau si quelcun voulant doresnavant écrire contre nous, citoit Monsieur Maimbourg.

*Pag. 275. Le mesme dépit qui avoit fait passer cet homme *sans Religion, du party Catholique dans celuy des Huguenots, le fit repasser du Huguenotisme & de la Rebellion dans l'Eglise dont il estoit sorty, & dans le service du Roy.*

Nous n'avons que faire de justifier le Baron des Adretz, il ne doit pas estre censé des nostres, estant sorty du sein de l'Eglise Romaine, & y estant si tôt rentré: Veu le peu de sejour qu'il fit parmy nous, on ne peut pas dire qu'il y eust pris de telles teintures, comme aussi ce ne sera jamais chez nous qu'on les

* *Le Baron des Adretz.*

prendra.

Pag. 276. Le Parlement de Paris ne pouvant plus ſoufrir tant d'effroyables crimes ... fit coup ſur coup trois ou quatre ſanglans Arrets contre ces Rebelles ... les autres Parlemens firent le meſme, & en moins de quatre mois on en fit paſſer plus de trois mille par la rigueur des Loix; Le Roy de Navarre & le Conneſtable & ſur tout, Monluc qui avoit toûjours deux bourreaux à ſes coſtez, en faiſoient pendre tout autant qu'il en tomboit entre leurs mains. On chaſſa par ordre du Roy, tous les Huguenots de Paris; On revoqua l'Edit de Ianvier... on permit par arreſt à toute ſorte de perſonnes, & l'on ordonna meſme à toutes les communes, de courir ſus au ſon du Tocſin à ces impies, de les pourſuivre vivement par tout & de les tuer ſans miſericorde, comme autant de beſtes feroces, de chiens & de loups enragez... de ſorte que l'on ne voyoit en toutes les Provin-

ees. . . . que ruines, que cendres, que sang & que carnage, & mille affreuses Images de la mort, &c.

Il faut que Mr. Maimbourg ait pris le change quand il à travaillé à cet article; il pensoit sans doute à faire quelque tableau pathetique & odieux d'un excés de nos gens contre ceux de sa Communion, car je ne sçaurois croire que de sens rassis, il soit capable d'avouër pour le conte de son party des actions si atroces. *p.* 219 Son caractere inspire plus de debonnaireté, il n'a pas apris à dégainer l'épée en la compagnie de celuy qui commande à ceux qui le suivent de *la mettre dans le fourreau*: ç'a donc eté une méprise, & il me pardonnera sans doute plus aisément si j'accuse son esprit d'un peu d'absence, que son ame de dureté, ou son jugement de dépravation; Quand on tombe sur

l'âge, on est sujet aux beveuës, *Bonus quandoque dormitat Homerus.* Cependant s'il a en effet pensé bien sérieusement que tout cecy est un traitement de ses gens envers les nostres, qui s'étonnera, je vous prie que nos Peres étant traitez de la sorte, se soient opiniâtrez à se defendre? Il n'y a point de patience qui ne se lassast de tant de Barbaries, & s'ils ont eté un peu loin, il ne faut pas le trouver étrange, car comme a fort bien dit quelqu'un, *quand on a une fois les armes à la main, la pieté & la raison ne sont plus écoutées.* Au reste, l'Auteur est bientost revenu de la peine insupportable qu'il trouvoit tantost à marcher parmy le sang & le Carnage; On diroit que cet homme se succede à luy même dans la diversité de ses mouvemens, comme font dans la nature le soleil & la pluye.

Pag. 281. 2. 5. & 6. *Le Prince de*

Condé fit une action tout-a fait indigne de sa generosité naturelle & de sa naissance .... Cela fit horreur à tous les gens de bien & mesme à ses serviteurs & à ses amis, qui ne purent s'empescher de desaprouver une action si inhumaine ..... Il luy arriva même une assez facheuse disgrace, car croyant emporter Corbeil, Il en fut vivement repoussé par le Mareschal de S. André, dont les gens acquirent autant d'honneur en defendant une si méchante place, que le Prince reçut de honte pour ne l'avoir pu prendre.

Ie ne sçay comment cet Auteur n'a point honte luy mesme de l'indignité avec laquelle il traitte un Prince du Sang, luy qui a déja en tant d'endroits si hardiment, pris le party des Guises ennemis de la France & Tyrans de ses Rois; C'est toûjours avec insulte & dans des termes d'irreverence qu'il parle du

premier, & il ne trouve point de trop beaux Eloges quand il parle des autres; a-t-il si peu de ménagement pour le Grand Prince qui soutient aujourd'huy avec tant d'Eclat la gloire d'un Sang si illustre, que de ne porter pas plus de respect au Chef de son auguste branche? Les Princes de la Maison de Bourbon estoient de fideles sujets du Roy, & de vaillans Potecteurs de l'Etat, ceux de la Maison de Guise au contraire ont toûjours été regardez, du moins en ce temps-là, comme des esprits remuans qui vouloient usurper la Couronne, l'Auteur montre donc dans la bizarrerie de ce parallele le caractere & le genie d'un Iésuite ligueur:

Pag. 306. On a accusé l'Amiral d'avoir fait faire ce malheureux coup (il parle de l'assassinat du Mareschal de S. André) *par le conseil de Theodore da Beze* &c.

Il eſt vray qu'on a eu aſſez de malice pour l'en accuſer, mais jamais on n'a eu le plaiſir de l'en convaincre, & il en eſt de meſme de Theodore de Beze qu'on juſtifiera dans peu bien plus amplement.

Pag. 313. 14. & 15. Tous ces beaux projets ..... furent en un moment renverſez par un ſeul coup de piſtolet qui partit d'un inſigne ſcelerat ... ce traiſtre fut Iean Poltrot ... qui ayant ... aſſez ſouvent dit à ſes camarades que le Duc de Guiſe ne mourroit jamais que de ſa main ... l'Amiral à qui il fut envoyé luy fit donner 20. eſcus puis cent ... aprés quoy ce deteſtable ... s'étant allé cacher derriere une haye, luy déchargea ... ſon piſtolet chargé de trois balles dans l'Epaule &c.

Tous les Hiſtoriens qui ont tant ſoit peu de ſincerité & de bonne foy, fourniſſent ſufiſamment dequoy juſtifier l'Amiral contre cette

accusation; Mezeray entr'autres, témoigne que ce grand homme demanda d'estre confronté avec ce meurtrier; & qu'on le luy refusa, c'est assez pour estre receû à soûtenir en sa faveur qu'il étoit innocent.

*Pag.*316.*&* 17. *Ce Prince se sentant blessé* (il continuë à parler du Duc de Guise) *ne fit que pancher un peu la teste en disant*, voilà ce qu'on me devoit il y a longtemps. *En effet cõme il étoit au Siege de Rouën, un gentilhõme Manceau.... qui avoit un dessein tout semblable à celuy de Poltrot, fut découvert.... se voyant pris, il avoüa franchement la verité au Duc... qui luy demanda sans s'émouvoir s'il avoit jamais receu de luy quelque deplaisir dont il eust resolu de se vanger en l'assassinat; Non Monsieur, répondit l'assassin... C'est le seul zele de ma Religion... qui ma fait entreprendre de vous tuer, & bien, repart le Prince,*

vostre Religion vous apprend à assassiner celuy qui ne vous a jamais offensé, & la mienne conformément à l'Evangile, m'ordonne de vous pardonner comme à mon Ennemi: Allez donc, ajouta-t-il, en le renvoyant libre, & jugez par là quelle des deux est la meilleure.

Il allegue tout cela sans preuve ny sans citer aucun Auteur, car Brantome qui est marqué dans la page precedente n'en dit pas un mot; De plus, le crime d'un particulier ne doit point préjudicier au public; s'il s'est trouvé un Iudas parmy douze Disciples pourquoy ne se pourroit il pas trouver un criminel parmy deux millions d'innocens? Nostre Religion en un mot n'autorise point les revoltes & les perfidies: Il n'en est pas de mesme de la Romaine, qui depuis qu'elle a élevé des Iésuites dans son sein a publié par elle mesme, des

livres scandaleux, & lancé insolemment du haut des chaires, de seditieux sermons pour porter les Peuples à l'assassinat de leurs Rois, & a si bien fait que cela a esté executé; Où est le Presche qui ait jamais inspiré une pareille doctrine, où est le Ministre qui ait jamais instruit aucun de son troupeau à tuer son Roy, comme les Peres Spirituels de l'Eglise Romaine l'on fait si souvent?

Pag. 317. *Ce fut donc le souvenir de cette avanture ... qui luy fit dire en recevant ce coup, qu'il y avoit longtemps qu'on le luy gardoit, apres quoy ... il mourut*, &c.

Il tourne cela à sa maniere afin de trouver son conte, mais ce n'est qu'à la faveur de l'alteration qu'il fait des paroles dont il s'agit, mettant *gardoit* pour *devoit*, ce qui donne des Idées bien differentes; Pour nous, nous nous arrestons aux propres termes du Duc de Guise qui se

sentant blessé à mort, ne put comme il est croyable, s'empescher de reconnoistre dans cet instant fatal où la verité ne se cache guere, le doigt de Dieu apesanty sur luy.

*Pag. 326. Le Pape fut si peu satisfait de cette paix, * qu'il entreprit de faire en sorte que l'Empereur ... & le Roy d'Espagne .... se joignissent à luy pour remontrer au Roy ... qu'il étoit important pour le bien commun de la Chrestienté qu'il la rompist.*

C'est toûjours l'Eglise Romaine qui cause les troubles; Nous avons veu ce qu'ont fait jusqu'icy le Connestable & les Guises, voicy à present le Pape qui pendant que tout est en repos par une heureuse paix, fait ses efforts pour la rompre en rebrouillant les cartes.

Pag. 329. Ce qu'il y eut encore de plus fort, est que le Pape fit afficher aux

* *C'est celle d'Amboise qui finit les premiers Troubles.*

Portes de l'Eglise de S. Pierre ... un foudroyant monitoire contre IEANNE D'ALBRET *Reine de Navarre, par lequel il la citoit à comparoitre personnellement à Rome dans six mois, & si elle y manquoit, il la declaroit excommuniée, privée de la dignité Royale, de son Royaume &c. de toutes ses Seigneuries, qu'il exposoit à tous ceux qui s'en saisiroient les premiers.*

Pag. 225. L'Auteur à raison de produire ce foudroyant monitoire il fait un grand honneur à l'humilité de ceux qui prennent le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu.* Ie ne sçay si Pie *IV.* avoit les vertus de celuy * de ses predecesseurs, qui ne se disoit estre autre chose que *de la poudre & de la cendre* auprés des Empereurs & des Rois; Mais je sçay bien en tout cas, qu'on peut assez reconnoistre dans la foudre de ce monitoire, le mesme Pape

* *S. Gregoire.*

qui en mesme temps qu'il se qualifioit *Pere des pauvres* dans ses Bules, se montre par ses actions le meurtrier des Rois & des Princes. †

Pag. 335. Ie veux bien ne pas croire ce qu'on dit communément que Calvin fut en sa jeunesse fustigé, & eut la fleur de lis pour un crime infame & detestable. Ce n'est pas que j'ignore que Bolsec... nous en asseure... ce qui a fait que de grands hommes ont écrit la mesme chose; mais je sçay que les Protestans s'inscrivent en faux contre cette piece.

L'Auteur se devroit faire plus de honte de la citation d'un Bolsec dont le nom seul fait une refutation en forme; Les personn e de probité & de bon sens comme

† *Pie IV. fit étrangler le Cardinal Caraffe au Chast. S. Ange, par la main du bourreau, & couper la teste au Prince de Palliano son frere, tous deux neveux de Paul IV. qui avoit toûjours eté contre luy.*

Monſieur de Thou & pluſieurs autres, n'ont garde de ternir leurs ouvrages par de ſemblables impoſtures; Il nous alleguera auſſy ſon equité à rejetter le témoignage de cet Auteur: mais outre qu'il ne le fait qu'à demi, il l'adopte en tant d'autres endroits que mon reproche a toûjours lieu.

Pag. 337. & 338. *Certes outre ce que j'ay dit de Calvin dans le premier Livre de cette hiſtoire, on ne peut nier qu'il n'ait eu beaucoup deſprit, qu'il n'ait égalé & meſme ſurpaſſé en ſon genre d'écrire, quelques uns des plus habiles de ſon temps, ſi l'on conſidére, la force, la pureté, l'élegance, la Majeſté, la politeſſe &c. Mais ce peu de bien fut meſlé de beaucoup de mal, étant certain qu'il a eſté un des hommes du monde le plus chagrin, le plus colere, le plus ſatirique &c.*

C'eſt une adreſſe de fourbe à cet Auteur de feindre une affectation

de sincerité, de Calvin de certaines veritez avantageuses, dont la supression luy seroit infame, pour pouvoir plus effrontément ensuite faire passer mille calomnies à la faveur de ces avantages avoüez.

LIVRE V.

Pag. 342.

CE qu'il y a de bien certain, c'est que dans ce voyage, il se passa beaucoup de choses d'où les Chefs des Huguenots, crurent au feignirent de croire, pour avoir un pretexte de révolte, qu'on avoit résolut leur perte.

C'est une verité si generalement auoüée qu'on donna lieu à nos Peres de croire que leur perte étoit resoluë, que Monsieur Maimbourg ne le sçauroit dissimuler luy même & toutes ces choses s'étant passées aussy certainement qu'il le reconnoist, pourquoy attribue-t-il

à un dessein formé de revolte, de la part des Huguenots, ce qui n'étoit qu'un effet de la contrainte où on les reduisoit de se defendre? Cette perte n'étoit pas sans préparation, on y travailloit de longue main, & l'Auteur nous dit luy mesme *que le Roy avoit protesté hautemẽt de tirer un jour la vengeance que meritoient nos* pretẽdus *crimes enormes*, & que d'ailleurs la Reine étoit continuellement sollicitée par le Pape, par tous les Princes Catholiques, & sur tout par ses deux Gendres le Roy d'Espagne & le Duc de Lorraine, d'inspirer au Roy une genereuse resolution d'ôter aux Huguenots l'exercice de leur Calvinisme.

Pag. 346 *Dans les plaintes que les Catholiques faisoient contre les Huguenots & reciproquement les Huguenots contre les Catholiques, on traitoit toûjours plus favorablement ceux-ci que les autres ausquels on*

donnoit ordinairement le tort.

Encore une fois nous devons estre bien aise de voir cette confession dans la bouche d'un Iesuite? Ce traitement qu'en fesoit à nos Peres est fort de l'esprit Politique qui regne encore aujourd'huy, mais je ne sçay s'il est autant de cet Esprit qui pour introduire les hommes *dans les Parvis de l'Eternel*, veut *qu'on rende justice a chacun & qu'on ne vende point son Droit.* *

Pag. 358. & 9. *Il fut arresté qu'on recevroit dans Metz un Ministre qui auroit toute liberté d'y prescher sa Doctrine, laquelle il seroit permis à tout le monde d'embrasser .... Vn Traitté si infame pensa mettre les Catholiques au desespoir....mais ils reprirent bien-tost cœur, se voyant soûtenus par les Guises & par une partie du Conseil & des Treize, qui députerent vers l'Empereur Charles*

* *Ps.* 15.

Quint .... lequel ne manqua pas ..... de rétablir toutes choſes en l'état où l'on eſtoit avant ce prétendu Traitté.

Selon Mrs. les Jeſuites, les démarches qu'on fait en noſtre faveur troublent l'ordre de la Nature, & comme Mr. Maimbourg le dit luy meſme, ce ſont *des Traittez infames*; Mais lors qu'on nous fait des injuſtices criantes, cela s'apelle chez les meſmes, des actions Heroïques, & pour ne me pas écarter des termes de l'Auteur, ce ſont *des rétabliſſemens.*

Pag. 363. & 4. La Reine plus fine que le Prince de Condé s'aviſa de luy mettre en teſte le Duc d'Anjou .... Elle luy inſpira toute la haine qu'elle avoit pour le Prince, en luy remontrant que c'étoit un Ambitieux qui vouloit emporter ſur luy cette Lieutenance à laquelle luy ſeul comme frere du Roy ... *.... pouvoit & devoit legitimement* préten-

prétendre; * Sur quoy elle l'instruisit si bien, que le Prince de Condé étant venu un jour au soupé de la Reine, Monsieur qui n'attendoit que l'occasion de luy faire insulte .... le traita d'une êtrange maniere, jusqu'à luy dire d'un ton menaçant & en mettant la main sur le pommeau de son épée; Que s'il pensoit jamais à céte charge.... il l'en feroit repentir, & le rendroit aussy petit qu'il vouloit estre grand...... Aprés cela le Prince percé jusqu'au vif ne balança plus sur le Parti qu'il vouloit prendre .... il forma à l'instant mesme le dessein de se vanger, & ce fut là la veritable cause des seconds troubles, laquelle il couvrit du prétexte de la Religion, qui n'eut que la moindre part, si toutefois elle en eut aucune dans la violente resolution qu'il prit.

* Notez que cependant elle avoit elle mesme long-temps leurré le Prince de l'esperance de cette charge, ainsi c'étoit le joüer.

& dans la deteſtable & malheureuſe entrepriſe de Meaux.

Il y a plaiſir d'avoir affaire avec un Ennemi comme Monſieur Maimbourg, il épargne à ſes Adverſaires la peine de chercher des armes; On en trouve chez luy contre luy meſme, & il en eſt de ſes raiſons comme de la Lance d'Achilles qui gueriſſoit ſes propres coups. Examinons un peu cet endroit, car il le merite; On nous a toûjours fait une grande affaire de l'entrepriſe de Meaux; Monſieur Maimbourg qui ne la traite ici que de deteſtable, l'a fait *damnable* ailleurs *; Mais il me ſemble que le Prince de Condé eſt aſſez juſtifié par l'aveu que nôtre Auteur fait luy meſme du traitement indigne que luy firent la Reine & le Duc d'Anjou; Selon luy ce n'eſt pas la Religion qui a cauſé cette guerre,

* *Voyez l'argument du V. Livre.*

puis qu'elle n'y eut preſque point de part, pourquoy donc y inſiſte-t'il? Cela ſeul nous devroit ſuffire, mais il ne ſera point mal à propos d'y joindre encore ce que nous fournit Mezeray; Il nous aprend que d'un coſté le Prince & l'Amiral qu'on regarde encore aujourd'huy comme les Chefs de cette entrepriſe, ne s'y portérent qu'à l'extremité & qu'outre que leur but en cela n'eſtoit que d'élogner d'auprés du Roy des Tirans qui luy faiſoient violer tous les jours la foy des traittez les plus autentiques, ils avoient déja fortement reſiſté aux cris des Huguenots qui ſe plegnoiēt inceſſamment à eux de toutes ces infractions; Les propres termes que cet Hiſtorien leur met à la bouche ſont, *qu'il faloit tout endurer plûtoſt que de réprendre les armes, parce que de ſeconds troubles les ren-*

droient l'horreur de toute la France, & l'objet de la haine du Roy; & lors qu'il leur met enfin les armes à la main, il les justifie par ces autres paroles. *Mais quand un des Principaux de la Cour, leur eut donné un avis bien exprez qu'on avoit resolu de se saisir du Prince & de l'Admiral, pour tenir le* Ier. *dans une perpetuelle prison, & faire monter l'autre sur l'échafaud, l'avis de Dandelot le plus hardi de tous, les fit resoudre non seulement à se deffendre, mais à attaquer leurs ennemis à force ouverte; & pour cet effet chasser le Cardinal de Lorraine d'aupres du Roy.* Ie ne rapporte ce passage qu'apres le celebre Anonyme que j'ay cité tantost & qui remarque fort judicieusement icy que l'entreprise de Meaux n'eut pas d'autre motif que celuy que nous venons de dire, & que si le Prince de Condé donna par elle, commencement & lieux aux secons

troubles, ce ne fut que parce qu'il ne vit point d'autre voye pour ſauver ſa liberté & ſa vie.

Ie ne puis me réſoudre à quitter ce point, ſans le vuider tout à fait, afin de n'eſtre plus obligé d'y revenir comme il le faudroit faire ſi je voulois ſuivre l'Auteur qui le rabat inceſſamment; Ie diray donc une fois pour toutes, que nos priſes d'armes ne peuvent avoir eu que l'une de ces trois cauſes, ou l'Intereſt de la Religion, ou celuy des Grans & des Princes, ou tous les deux enſemble; nous nions que ce ſoit le premier, nous ſoutenons que c'eſt uniquement le ſecond, & par conſequent le 3e. n'a pas de lieu; ſi cela eſt, tous les emportemens de Mr. Maimbourg contre noſtre Religion ſont inutiles; Or il a eſté prouvé par Monſieur de Thou, par Monſr. de Mezeray, & par les cita-

tions de Mr. Maimbourg meſme, que la Religion n'avoit aucune part en toutes ces guerres, & que les ſeules jalouſies des Grãs & des Princes eſtoient l'unique reſſort de tous ces mouvemens; Cela nous devroit ſuffire mais je veux bien y ajouter deux nouveaux témoignages, l'un eſt de Brantome qui dit tout net dans la vie du Prince de Condé.

* *Que la journée de Meaux eut pour cauſe & ſource, le reſſentiment du Prince de Condé ſur l'injure reçuë du Duc d'Anjou, & que ceux qui l'attribuent à la Religion ne ſavent pas ce qu'il avoit veu.* †

L'autre témoignage eſt du Roy Charles IX. & encore de Charles IX. cité par Mr. Maimbourg; c'eſt à la page 389. *Le Roy, dit-il, envoya auſsi de ſon coſté Bernardin Bocheiel*

* *Page 218. de l'Edition d'Hollande.*

† *C'eſt que Brantome avoit été preſent à leur querelle ſur la Lieutenance.*

.... vers les Princes Protestans d'Allemagne, pour leur faire entendre qu'il ne s'agissoit nullement de la Religion Protestante dans toutes ces affaires, &c. On ne sauroit donc sans une mauvaise foy toute visible, imputer à nôtre Religion les guerres dont on fait tant de bruit; & pour ce qui est des Princes qu'on accuse à cet egard de remuëmens & de revolte, ils sont suffisamment justifiez par toutes les raisons que nous avons alleguées cy devant.

Pag. 390. Le Calvinisme s'est aussi glissé dans la Hongrie, où selon l'ordinaire de cette heresie, il n'a pas manqué d'exciter ces troubles qui durent encore aujourd'huy, & qui par la division qu'il y a mise, pourroient bien donner lieu au Turc de s'emparer enfin de tout le reste de ce beau Royaume.

La guerre qui desole la Hongrie depuis si long-temps n'est qu'un

effet des perſecutions tyranniques qu'on y a toujours faites aux Proteſtans à l'inſtigation des Ieſuites ; Que ne les laiſſe t'on en repos & pourquoy leur oſte t'on la joüiſſance de leurs Privileges ? C'eſt une choſe admirable que ces M[rs]. font tous les jours des injuſtices criantes & qu'ils ne vueillent pas qu'on crie.

Pag. 409. & 4. *Apres cela on ne donta à la Cour que le Prince & l'Admiral ne plus ſe préparaſſent à la guerre &c. Sur quoy l'on reſolut de faire avec beaucoup de Iuſtice, ce qu'ils avoient taché tres injuſtement d'exécuter au commencement des ſeconds troubles, c'eſt-à-dire &c..... Voila la veritable cauſe de la 3e. guerre des Huguenots* &c.

Ces M[rs]. ne ſont pas longtemps dans le doute, le moindre ſoubçon établit chez eux une certitude, & dés qu'ils en ſont là les reſolutions ſe prennent; ne tient il donc qu'à dire

ainsi, je vois bien qu'on me veut surprendre, par consequent il faut que moy mesme les surprenne? la Brebis de la fable ne fut pas autrement traittée du loup.

Pag. 418. *Comme Louis de Bourbon qui commença la seconde branche de Monpensier dont il fut le* I. *Duc .... prenoit grand plaisir à se representer & à dire qu'il estoit du sang de St. Louis, il tachoit aussi de se rendre digne de cet honneur, en s'efforçant d'imiter les vertus de ce grand Saint, & sur tout son zele pour la Religion ..... C'est pour cela qu'il se declara l'ennemi irreconciliable des Huguenots ...... Il ne les pouvoit du tout souffrir, & son zele qu'il ne seut pas bien moderer, alla si loin qu'il ne vouloit point leur donner de quartier, il ne parloit à leur égard que de pendre &c.*

Ce que Mr. Maimbourg dit la

n'est gueres glorieux au Duc dont il parle, mais il l'est encore bien moins à luy mesme, & les loüanges qu'il donne si hautement à cette humeur si amie du gibet, deshonore tout emsemble le Chef de la Maison de Mompensier & marque l'esprit sanguinaire de son Panegyriste.

LIVRE VI.

Pag. 432.

Ce fut là le commencement de cette grande Reputation qui éleva si haut le jeune Duc de Guise parmi les Catoliques, qui depuis ce temps là le regarderent côme ...... l'Invincible deffenseur de la Religion, qu'il servit à la verité, mais aussi qu'il fit servir à ses prétentions.

Voicy encore un exemple de l'ambicieux motif de ses guerres, & generalement parlant il est si

vray que les Guises & leur Party, n'ont jamais eté conduits par un vray Principe de Religion, que l'auteur mesme ne peut s'empescher d'en demeurer d'accord.

Pag. 453 *Les Huguenots se trouverent en état apres deux grandes Batailles perduës en une mesme année, de traitter encore les armes à la main, & d'obtenir, ou plûtost de donner la Paix aux conditions qu'il leur plut; Mais pour ne pas dissimuler comme la Reine fit en ce traité, il y a bien de l'apparence qu'une paix de cette nature ne se fit pas de bonne foy du costé de cette Princesse qui avoit son dessein caché, & qui n'acordoit tant de choses aux Huguenots que pour les désarmer, & pour surprendre aprés cela, ceux dont elle se vouloit vanger, & sur tout l'Admiral à la* 1re. *occasion favorable qu'elle en auroit, & qu'elle creut enfin avoir trouvée, lors qu'elle fit*

prendre au Roy cette terrible resolution qu'on executa à la sanglante & malheureuse journée de S. Barthelemy, pour les causes .... que je vais dire.

Ie ne sçay pas comment Mr. Maimbourg l'entend, mais ce qu'il dit là nous est aussi glorieux qu'il est infame à la Mere de Charles I X. & quand toutes les deux parties de ce discours seroient veritables au pié de la lettre, j'aimerois mieux avoir eu le courage de traitter les armes à la main, & l'honneur de faire la Loy à ceux qui m'auroient mis adeux doigts de ma perte, que de ne soutenir l'avãtage de mes Victoires que par une dissimulation honteuse, & au lieu d'accabler mes ennemis du seul poids de mes Trophées, estre reduit à ne me défaire d'eux que par la lascheté d'un massacre.

Pag.454.& 5. Comme l'Amiral étoit extrémément las & rebuté des guerres

civiles qui avoient causé tant de maux à la France, il ne demendoit plus autre chose que la Paix.... On vouloit à la Cour la mesme chose..... mais pour une fin bien differente de la sienne, conformement à ce qu'on s'etoit proposé dans un Conseil secret, que le Roy tenoit assez souvent sur cette grande affaire avec la Reine sa Mere, le Duc d'Anjou, &c. qui n'eurent pas de peine à luy persuader qu'on ne devoit point garder la foy promise par un Traitté quelque solennel qu'il pust estre à celuy qui l'avoit violé le premier ..... qu'il faloit prevenir un si méchant homme, & assurer le salut du Royaume par la perte de cet Ennemi declaré de Dieu & du Roy...... Voilà uniquement ce qui fut resolu d'abord dans ce Conseil secret qui se tint quand on conclut une Paix si honteuse..... ce fut de s'en servir adroitement pour faire donner l'Amiral dans les pieges qu'on luy tendoit, & de s'en

défaire seurement sans rien risquer &c.

Je m'étonne comment l'Auteur à le front d'étaler un pareil aveu; ce qu'il dit là est de la derniere honte pour les personnes qui regnoient alors en France. La fin que se proposoit l'Amiral dans ce grand desir de la paix, estoit honorable & glorieuse, de la maniere que Mr. Maimbourg luy-mesme conte la chose, celle de la Cour estoit infame, ayant pour but un massacre si diabolique; Le but de l'Amiral & sa confiance estoient fondez sur la bonne foy, la Cour au contraire fausse cette Foy, & encore par une calomnie, & sur de faux pretextes; Car Mezeray dit tout net, que l'Amiral répondit aux Rochelois qui le vouloient arracher de la Cour, *qu'il se resoudroit plûtost à se laisser traisner dans les boües de Paris, que de donner par sa sortie occasion à une quatriéme guerre civile;*

Vn homme qui parle ainsi, peut-il raisonnablement estre accusé des trois autres.

Pag.456. Pour arriver à la fin qu'on s'étoit proposée dans ce Conseil, il faloit sur tout garder le secret, agir avec une profonde dissimulation, & user d'un grand artifice ....C'est ce que fit admirablement le Roy Charles*, qui profita si bien des Leçons de la Reine sa mere, la plus adroite femme de son temps, & la plus sçavante en l'art de dissimuler, & mesme de tromper les gens; qu'il fit paroitre en cette occasion qu'il en sçavoit encore bien plus qu'elle en ce genre de Politique: Car enfin que ne fit il point durant pres de deux ans pour tromper le pauvre Admiral, & l'amener au point où il vouloit?*

Il faut avoir dépoüillé toute honte pour loüer un Roy d'une telle bassesse; Tous les autres Historiens, du moins ceux qui ont de l'honneur & du bon sens, se don-

nent bien garde d'imputer une telle chose à Charles IX, ou si quelques uns comme Mezeray par exemple, auoüent qu'il y avoit de la feinte dans les caresses que le Roy faisoit à l'Amiral, ces feintes sont mises bien au dessous de celles de la Reine, tout au contraire de nostre Auteur; car au lieu que M. Maimbourg dit que *Charles IX. en savoit bien plus que sa Mere*, Mezeray dit au contraire, *qu'elle le secondoit bien plus habilement.**

Pag. 459. *L'Admiral portoit le Roy à la guerre de Flandres par des raisons sans doute tres plausibles, & qui l'y pouvoient engager, par la consideration de sa propre gloire & du bien de l'Etat qu'une guerre étrangere empescheroit asseurement de retomber dans le malheur d'une guerre civile.*

L'Admiral estoit donc un honneste homme & un sujet fidele &

* *Mezer. Hist. Gen. pag. 1088.*

nullement animé de l'esprit de rebellion puis que de l'aveu de l'autheur il travailloit à l'extinction, des guerres civiles,& ce desir justifie bien que les precedentes n'estoient pas de sa façon ny de son conseil.

Pag. 462. Les Huguenots firent courir le bruit que la Reine de Navarre estoit morte, empoisonnée par des gans ...... mais quand on l'eut ouverte les Medecins trouverent la cause manifeste de sa mort dans ses poulmons pourris ...... ce qui fut cause qu'on ne toucha pas à la teste, quoy que le Roy eust d'abord ordonné qu'on regardast au cerveau pour faire connoistre une verité qu'il luy importoit qui fust éclaircie, & qui le fut si bien que ce faux bruit & ce soupçon s'évanouïrent.

Ie demande à Mr. Maimbourg la permission de luy dire que ce qu'il avance là n'est pas vray, que le

soupçon de l'empoisonnement de la Reine de Navarre se soit évanoüy ; Mezeray ne parle de ce soupçon que comme on fait de tout soupçon qui a du fondement, & il ne parle nullement que ce soupçon se soit évanoüy, bien loin de cela quand il parle du Parfumeur de qui la défunte avoit acheté ses gans, il dit tout net que cet homme étoit en tres mauvaise reputation; *Elle vint à mourir*, dit-il, *non sans soupçon d'avoir esté empoisonnée par de certains gans de senteur qu'elle acheta chez un Parfumeur qui estoit Milanois, & en fort mauvaise reputation.*

Pag.462. iterum. La Reine de Navarre s'attacha à l'Heresie avec une invincible opiniastreté qui flétrit ses belles qualitez, en luy inspirant malgré sa bonté naturelle un esprit cruel & sanguinaire contre les Catholiques & un faux zele pour le Calvinisme.

Ce n'eſt pas aſſez que de dire ſi efrontément du mal de cette Princeſſe, il faudroit en donner des preuves, & je ne vois point à la marge aucune de ces citations qui ſont ſi frequentes à l'Auteur lors qu'il trouve à peu prez ſon conte.

Le Roy s'entretenant avec l'Amiral de l'aventure du Duc de Monpenſier, Il parle de la demande que ce Seigneur avoit inutilement faite de ſa fille Charlote au Prince Palatin chez qui elle s'eſtoit retirée apres avoir embraſſé la Religion Proteſtante, *ne fit que s'en rire, temoignant meſme en termes aſſez deſobligeans, qu'il trouvoit à redire à la conduite de ce Prince, pour en avoir uſé brutalement, diſoit-il, envers les Huguenots dans ſon Gouvernement & dans les armées.*

Ie m'arreſte plus à cet aveu que fait Mr. Maimbourg des ſentimens de Charles IX. au ſujet du Duc de

Monpensier, qu'à tous les Eloges ridicules qu'il luy a donnez cy devant, & tout cela fait voir que cet Auteur ne louë & ne blasme que par interest & par passion.

Pag.465. Le Roy ne fut pas plûtost sorti d'auprés de l'Admiral, (il venoit d'estre blessé) *que les principaux Seigneurs du Party s'assemblerent dans son logis, pour aviser à ce qu'ils devoyent faire en une pareille occasion. ..... La plusspart s'emportoient en de furieuses menaces, ne parlant plus que de guerre ..... & de ne quitter jamais les armes qu'on n'eust mis ..... tous les Catholiques sans mesme en excepter le Roy, en état de ne leur pouvoir plus faire la loy. Enfin ces choses se disoient ..... tout publiquement par les plus determinez d'entre les Huguenots qui ne menaçoient de rien moins que de mettre tout à feu & à sang. On dit mesmes que Piles un de leurs considerables Chefs étant venu trouver le*

Roy avec 7. à 800. Gentilshommes qui sembloient vouloir investir le Louvre, eut l'audace & l'insolence de luy dire, que si sa Majesté ne leur faisoit promptement justice de l'attentat qu'on avoit commis contre l'Admiral, ils se la feroient bien tost eux mêmes .... comme on vit que ce coup avoit manqué, (il entend ce même attentat contre la personne de l'Admiral,) *& que les Chefs des Protestans devenus furieux, faisoient tant de menaces, alors le souvenir du passé, la crainte de l'avenir &c. porterent le jeune* Roy *à cette effroyable resolution qu'il avoit desja prise dans le Conseil secret, & qu'on luy avoit fait quitter, de faire un Massacre general de tous les Huguenots ..... Pour cet effet ..... on donna ordre au nouveau Prevost des marchands .. d'avertir tous les Dixeniers de tenir leurs gens souz les armes sur la minuit. On dit à tous ceux-cy pour les animer au massacre, sur le*

point de l'Execution, qu'on avoit découvert l'horrible conſpiration que les Huguenots avoient faite contre la perſonne du Roy, &c.

S'il y eut jamais de Calomnie noire, mais évidente, c'eſt celle de nous imputer comme fait cet Auteur, une Conſpiration ſemblable à celle qui eſt marquée dans cet article; Il ne l'avance auſſi que ſur le temoignage d'Ecrivains declarez nos ennemis, En un mot on prend plaiſir à faire paroiſtre nos Peres bien criminels, pour avoir un pretexte de juſtifier l'horrible boucherie executée en leurs perſonnes. Conſultons un peu Mezeray, & le fondement de cette injuſte accuſation s'écroûlera bien-toſt; je ſupplie pour cet effet les Lecteurs de remarquer que cette pretendue conſpiration, n'eſtoit ſelon l'Auteur, qu'en conſequence de l'attentat commis en la perſonne de

l'Admiral ; Mais plus d'un an & demi avant qu'on entreprist ce coup, Mezeray parlant du couronnement de la Reine * à St. Denis, dit *que dez ce temps là on continuoit le grand dessein d'attirer les Huguenots dans le piege* † & quand il parle ensuite des réjouïssances de la Cour, le jour du Mariage du Roy de Navarre & de la Princesse Marguerite, Il dit *que le Roy & la Reine pendant tout ce bruit de musique & de violons, deliberoient de quelle maniere se feroit l'Execution de leur sanguinaire dessein* ; Ils avoient donc dessein de répandre du sang quatre jours du moins avant que le sujet de la conspiration prétendue des Huguenots arrivast, je veux dire avant que l'Admiral eust été blessé, car il ne le fut que le 22. d'Aoust, & des le 18. qui

* *Elizabet d'Autriche.*

† *Abregé de Mez. pag.*144. *Edit. d'Holl.*

eſtoit le jour du mariage ſus-mentionné, on avoit formé contr'eux *un ſanguinaire deſſein*, je dis, contr'eux, afin qu'on ne vienne pas dire que ce deſſein ne regarde que l'Admiral ſeul & non pas tout le Party Huguenot en general, car ſi cela eſtoit, Mezeray qui ſçait fort bien la veritable ſignification des termes françois ne ſe ſeroit pas ſervi du mot de *Maſſacre* qui emporte une pluralité de meurtres: Auſſi voit on formellement dans ſon Hiſtoire generale *, que parlant des divertiſſemens de ces fatales nopces, dans leſquels la Cour marquoit en quelque ſorte ſes ſanglans deſſeins, il ne nomme pas l'Admiral ſeul, mais il comprend univerſellement tous les Huguenots; *Le Roy*, dit-il, *ne put s'empeſcher de préfigurer dans ſes balets, le malheur qui eſtoit preſt d'accabler*

* *Page* 1085. *du* 3. *Tome.*

d'accabler les Huguenots ; Ce qui montre qu'il ne s'agiſſoit pas ſeulement du Chef ou des Chefs, mais generalemẽt de tout le Party. Mais à quoy m'arreſte je de juſtifier un deſſein de 4 jour ny de 18 mois, puis qu'il y a des preuves de plus de ſept ans. Tout le monde peut voir ce que Mezeray allegue dans ſon Abregé touchant l'Entreveuë de Bayonne ; Il n'héſite point à dire qu'elle ne ſe faiſoit que pour leurrer les Huguenots ; *La Reine Mere*, dit-il, *vouloit qu'on cruſt que le ſejour de la Cour à Bayonne, n'eſtoit que pour divertir ſa fille; mais elle penſoit bien à autre choſe; Car ſouz pretexte de l'aller voir par une galerie qu'elle avoit fait faire exprez pour joindre leurs deux logis, elle communiquoit toutes les nuits avec le Duc d'Albe ; & l'Evénement a montré depuis, que toutes ces conferences tendoient à faire une ſe-*

crette alliance entre les deux Rois pour extirper entierement les Proteſtans *. Vn Auteur Italien va encore plus loin que l'Hiſtorien François, car il dit tout net, que dans ces conferences l'avis du Duc d'Albe fut ſuivi qui diſoit, *qu'il faloit abattre les groſſes teſtes, & apres, faire des Veſpres Siciliennes*; & qu'on avoit projetté de l'executer aux Etats de Moulins, mais que la commodité ne s'y étant pas trouvée entiere, on l'avoit differé juſqu'à ſept ans de là au jour de St. Barthelemi †. De plus, ſi les Huguenots avoient eu de ſi grans deſſeins de conſpiration & de remuëment auroient ils été ſi tranquilles que Mezeray les repreſente apres le coup donné à l'Admiral? Car voicy ſes termes; *L'Admiral ſans témoigner beaucoup d'émotion ſe retira en ſon logis, & les Huguenots*

* *Mezeray To. V. page* 88. *de l'Ed. d'Holl.*
† *Jean Bapt. Hadr.*

ny les Monmorencis ne coururent point aux armes; Voila des gens bien paisibles pour des machinateurs de Revolte ; Mais y a t'il rien de plus convaincant que ce que le mesme Historien dit ensuite, au sujet de divers conseils tenus chez l'Admiral sur l'accident de sa blesseure, & qu'il ne témoigne emporter rien de plus violent que de dérober ce grand homme aux attentats de ses ennemis : Assavoir *que la repugnance de l'Admiral & les remontrances contraires de Teligni son gendre qui prenoit à partie tous ceux qui temoignoient de la défiance, empescherent la resoluiton de cette retraitte à laquelle on le vouloit porter, & que si ensuite on en reprit le dessein ce ne fut qu'aprés avoir reconnu par les murmures du Peuple & autres divers indices que le danger estoit trop proche* pour attendre d'avantage.

Il ne faut pas oublier non plus une Circonſtance tres conſiderable que le meſme Hiſtorien remarque, & qui montre plus clair que le jour que les Huguenots ne penſoient à rien moins qu'à s'armer, car voici ſes propres termes; *Qui le pourra croire? de tant de vaillans Hommes pas un ne mourut l'épée à la main que Guerchy; & de ſix à ſept cens maiſons qui furent ſaccagées, Il n'y en eut qu'une qui fit reſiſtance.* Auſſi ne paroiſt il point en aucun endroit du détail que Mezeray fait de l'affaire de la St. Barthelemi, que l'entrepriſe en euſt eté formée ſur aucune conviction de remuëmens & d'apparence de machinations de la part des Huguenots, mais il inſinuë bien qu'on ne fut pas fâché d'en prendre le prétexte; *Il avoit*, dit Mezeray, *eſté reſolu dans le Conſeil ſecret du Roy & de la Reine Mere de charger les Guiſes de toute la haine de ſes*

massacres, *& de publier*, je supplie qu'on remarque ces termes, *il avoit esté resolu de publier que les Amis de l'Admiral ayant voulu vanger sa blessûre, il s'estoit émû une furieuse sedition que le Roy n'avoit sçeu empescher:* c'estoit donc une publication qui se faisoit de la part de la Cour pour justifier les massacres, & non pas une conviction d'aucuns projets criminels de la part des Massacrez? aussi avoit-il ce mesme Auteur, declaré auparavant que *quand on sent à la Cour que l'on faisoit des efforts auprez de l'Admiral pour luy persuader de se retirer, le Roy, la Reine, le Duc d'Anjou & le reste de ceux qui composoient alors le Conseil du Roy, ayant consideré que si l'Amiral échapoit, on retomberoit dans de plus grans embarras que jamais, Il fut conclu que l'on l'expedieroit luy & tous les Huguenots*; on ne resulut dõc pas d'ex-

pedier l'Admiral & tous les Huguenots pour une conſpiration averée de leur part, car ſi cela euſt eſté, I eſt croyable que l'Hiſtorien parleroit autrement, mais c'eſt ſeulement qu'on apprehendoit de tomber dans de nouveaux embarras. Voila un pretexte bien toſt pris & bien legerement pour une execution ſi terrible.

Le meſme Mezeray ne parle point autrement dans ſon Hiſtoire Generale, car en traittant de la reſolution du Maſſacre par le Roy, & les Gens de ſon Conſeil ſecret, il dit *qu'on conclut qu'il ne faloit pas differer l'execution, & tuer non ſeulement les Principaux, mais géneralement tous ceux qu'on trouveroit entachez au fauteurs de cette Religion, & que l'on ne manqueroit pas de raiſons, pour excuſer le fait, pourveu qu'il fuſt éxécuté promtement, & qu'il ne faudroit que rejetter toute la faute ſur les*

Guises qui s'en chargeroient volontiers pourveu qu'il fussent vangez : On reconnoissoit donc que c'étoit *une faute* & qu'il estoit à propos que quelcun s'en chargeast ; En verité parleroit on de la sorte si cette éxecution eust esté pour un chastiment de revolte ? Aussi quand il parle en la page 1104 du changement du Roy tant en avis qu'en langage il dit en termes formels, *que ce Prince trouva à propos de publier que l'Admiral avoit conspiré contre sa personne, celle de sa Mere & de ses freres.*

Mais que dira l'Auteur si je luy prouve par une piece autentique & irreprochable, ces deux points si formellement contraires à tout ce qu'il a avancé à cet égard ? Le premier, que le barbare dessein de la St. Bartelemi, ne fut pas formé pour aucune entreprise, qu'on eust

découverte de la part des Huguenots, mais seulemẽt que la Reine & le Duc d'Anjou, jaloux du pouvoir de l'Amiral sur l'esprit du Roy, & apprehendant qu'en fin ce Favori ne les perdist, resolurent eux mesmes de le perdre sans avoir envie d'aller plus loin, ny penser à d'autres massacres qu'à celuy de sa personne; & le 2e. que contre ce dessein qu'ils avoient d'en demeurer à la perte de l'Amiral, le Roy de son propre mouvement & irrité d'ailleurs par les calomnies qu'ils luy avoient faites, avoit voulu l'affaire toute entiere, & ne consentit à l'execution de l'Amiral, qu'en envelopant tout le Parti dans son malheur, de crainte qu'il se trouvast un seul homme dans la France, qui pust jamais luy reprocher une action qu'il reconnoissoit si injuste. Toutes ces choses montrent plus clair que le jour, qu'il ne s'agissoit

point du tout là d'aucune conspiration, mais seulement d'un prétexte calomniatoire de conspiration. La piece dont je parle se trouve à la suite des Memoires de Monsieur de Villeroy, & c'est un discours du Roy Henri III, à une personne d'honneur & de qualité estant prés de sa Majesté à Cracovie sur les causes & motifs de la St. Barthelemi. Là il paroist que le Roy, qui estoit fraichement arrivé en Pologne, eut un soir l'esprit tout agité de ce qu'au milieu des honneurs; qui luy avoient été rendus en plusieurs lieux de son voyage, il s'estoit trouvé des esprits assez mal disposez envers luy pour luy jetter de piquans brocards, jusque là qu'on avoit mis exprés dans les sales & chambres où il devoit loger des Tableaux dans lesquels les exécutions de la Saint Barthelemi,

eſtoient peintes ſi au vif qu'on pouvoit reconnoiſtre le viſage de pluſieurs des Principaux d'entre les executeurs, & les exécutez ; ce qui frapa tellement l'imagination de ce Prince, quil fit appeller ſur les 3. heures aprés minuit une perſonne de Qualité pour ſe décharger en ſon ſein des inquietudes qui travailloit ſon eſprit, que ce perſonnage étant entré & le Roy luy ayant declaré le ſujet pour lequel il avoit fait venir, ſa Majeſté luy avoit expliqué les particularitez du motif de la St. Barthelemi dont apparemment il n'avoit jamais ſçeu la verité ; aſſavoir que la Reine ſa mere, luy qui étoit alors Duc d'Anjou, s'eſtant desja aperçeus trois ou quatre fois, que quand l'Amiral avoit entretenu le Roy , ils trouvoient toujours ce Prince , de plus mauvaiſe humeur en leur endroit que les jours ou de pareils entretiens nétoient

point arrivez, cela les avoit fait entrer en telle défiance de luy; qu'un jour entr'autres l'aigreur de ſa Majeſté, alla ſi loin qu'elle avoit desja la main ſur le põmeau de ſon épée, ce qui fit retirer au plus viſte ledit Roy alors le Duc d'Anjou, qui ayant auſſitoſt conté l'accident à la Reine ſa Mere, ils réſolurent tous deux dez lors de ſe défaire de l'Amiral qu'ils regardoient comme le ſeul, qui avoit imprimé au Roy quelque mauvais deſſein contr'eux; Que pour c'eſt effet apres avoir raiſonné avec Madame de Nemours, qu'ils ſavoient eſtre mortellement animée contre l'Admiral, ils s'eſtoient adreſſé premiérement à un Capitaine Gaſcon, puis à Monrevel qui à leur inſtigation bleſſa l'Admiral au lieu de le tuer comme c'eſtoit ſen deſſein & le leur, & qu'eux voyant ce coup manqué, portérent leur diſſimu-

lation juſqu'à rendre une viſite à l'Admiral, comme ſi c'euſt eſté pour le conſoler, mais, en effet à deſſein ſeulement de mieux couvrir leur jeu pour le perdre ſans reſource, ayant fait tous leurs efforts au ſortir de ſa chambre, & étant paſſez en l'appartement du Roy, pour porter ſa Majeſté à leur déclarer la converſation qu'il avoit euë avec l'Admiral, & dont ils avoient tant d'inquietude, ſur quoy le Roy leur avoit répondu d'une voix bruſque & en jurant, que *l'Admiral luy avoit conſeillé de regner luy meſme, & qu'il eſtoit réſolu de le croire*; Que ces paroles les ayant effrayez d'un coſté, aſſavoir par la crainte du Roy, & animez de l'autre ſçavoir contre l'Admiral, qui pouvoit eſtre cauſe de leur perte, ils avoient abſolument réſolu la ſienne; Que pour cet effet le conſentement du Roy leur eſtant néceſſaire, ils avoient

arresté de tourner tellement son esprit, en taschant de luy persuader que l'Amiral, & ses Amis avoient conspiré contre sa personne & la leur, qu'ils pussent le porter à commander luy mesme qu'on mist cet ennemi commun à mort; Qu'en effet cette ruse leur ayant assez bien réussi, le Roy irrité par toutes les alarmes qu'ils luy avoient données, avoit voulu tenir conseil avant que de se déterminer, mais qu'au lieu que ceux qu'ils avoient disposez à favoriser leur dessein, n'avoient conclu qu'à la mort de l'Admiral; le Roy qui avoit toujours répugné à lascher la parole contre luy, parut changé tout d'un coup, & embrassa non seulement leur opinion, mais *passa bien plus outre, & plus criminellement* dit le Memoire, *parce que s'il avoit esté auparavant difficile à persuader, ce fut alors à eux à le re-*
„ *tenir.* Car en se levant, (conti-

,, nuë le Roy de Pologne,) & nous ,, impoſant ſilence , il nous dit de ,, fureur & de colere en jurant par ,, la mort.... puis que nous trou- ,, vions bon qu'on tuaſt l'Admiral, ,, qu'il le vouloit : mais auſſi tous ,, les Huguenots de France afin ,, qu'il n'en demeuraſt pas un qui ,, puſt le luy reprocher apres.

Voila ce que contient le Memoire de la Confeſſion d'Henri III, & cela ſe rapporte fort à ce que dit Mezeray, dans ſon Hiſtoire generale *, outre les autres témoignages que nous avons desja veus de cet Hiſtorien, ſçavoir *que les ordres qui furent donnez par les Guiſes au nom du Roy, pour faire mettre toute la ville de Paris en armes, & loger enſemble tous les Gentils-hômes Huguenots proche du logis de l'Amiral, n'eſtoient que pour amaſſer tous les Huguenots enſemble, afin de les égor-*

* Page 1089.

ger plus facilement & qu'il n'en puſt réchaper aucun.

Pag. 475. *Gaſpard de Coligny fut le flambeau fatal qui mit le feu dans toute la France par les trois Guerres civiles dont il fut l'Auteur.*

Tout ce que nous venons de dire dans l'article cy deſſus & dans quelques autres précedens, montre la fauſſeté & la calomnie de ce qu'il avance en cet endroit.

Pag. 494. *Les Calviniſtes s'étant revoltez dix ou douze ans aprés la mort d'Henry IV. ſelon l'eſprit de l'Héreſie qui ne peut gueres ſoufrir de maiſtre quand elle a les forces en main, le feu Roy &c. aprés avoir pris la Rochelle Capitale de leur nouvelle République qu'ils vouloient établir en France &c. les mit en état en les déſarmant, de ne pouvoir plus nuire qu'a eux meſmes.*

Ny du temps d'Henry IV. ny devant ny aprés luy, il ne ſe trouve

point que nous ayons jamais été animez d'un eſprit de revolte, l'Auteur veut parler icy des guerres de Montauban, & de la Rochelle, nous ne nions pas que comme l'uniformité de ſentimens en matiere de Religion n'empeſche pas la diverſité des inclinations & des humeurs dans la vie morale, ny celle des paſſions & des intereſts dans la Politique, il ne ſe ſoit paſſé quelque choſe dans les 1eres. années du regne de Louis XIII. de glorieuſe memoire qui eſtant enviſagé de mauvaiſe foy ne puiſſe donner priſe ſur la conduite de quelques particuliers de nos Gens; mais ſi nous avions affaire à des perſonnes de probité nous n'aurions pas beſoin de juſtifier nôtre Party ſur un reproche de ſi peu de fondement; Il faut pourtant rendre ce temoignage à M. Maimbourg, qu'il n'eſt pas le premier du ſiecle qui ait été

injuste à cét égard;& sans aller plus loin, la Calomnie dont il tache de nous noircir a desja passé par les mains de l'Autheur de la Politique * de France; On a fort pertinemment répondu à cét ouvrage en ce qui nous touche, & comme sur la reprise d'une même accusation, il est impossible de ne pas rebattre les mesmes deffenses, & que d'ailleurs il n'y a pas de gloire à se servir des armes d'autruy comme si elles estoient siennes; Ie me contenteray de raporter icy la substance de cette réponse. Cét écrivain dit donc dans ses reflexions, que *l'Octroy des Places de seureté par Henry le Grand, a esté la semence de nos miséres, & qu'il ne fut procuré à nos Ancestres que par ceux qui projettoient leur ruine; Leurs ennemis pouvoient bien penser, dit cét Auteur, qu'un Roy qui entend son interest ne soufriroit pas longtemps dans*

* *Le M. de Châtelet.*

les entrailles de son Royaume des Places assignées pour seureté contre luy en effet & pour luy resister, en cas qu'il ne leur tint pas toutes ses promesses, & que ces Places seroient des retraittes toutes prestes pour les mécontens & les broüillons qui voudroient troubler son Etat; l'Auteur montre d'ailleurs *que ces mesmes Ennemis des Reformez pouvoient bien prévoir qu'étant saisis de ces Places, ils ne s'en voudroient pas dessaisir au bout du terme assigné, s'imaginant que la joüissance de leur Religion & de leurs vies, dépendoit de la garde de ces Places, & que par leur refus ils contraindroient le Roy a les gagner par force, ce qui les rendroient criminels, odieux; & objets de la Iustice & de la vengence d'un Maistre irrité.* En effet comme dit l'Auteur des reflexions, il en arriva tout ainsi, car le terme de leur tenuë de ces Places étant expiré, le Roy les redemanda, & ayant

à leur inſtante Requeſte prolongé leur terme pour 3. ou 4. ans, enfin il ſe reſolut ſagement de les r'avoir; cela donna occaſion à l'aſſemblée de la Rochelle, qui tres imprudemment & contre ſon devoir à Dieu & au Roy, ſe reſolut de garder ces Places par force, ce qui fut une raiſon de deſeſpoir mal fondé, car veu que le Roy ſe montra favorable à ſes ſujets de la Religion, apres qu'il eut regagné ces Places par ſes armes, il leur euſt été encore plus favorable s'ils les luy euſſent rendu humblement & paiſiblement à ſa demande.

L'Auteur des reflexions raporte enſuite fort à propos ce qui ſe paſſa lors du Synode National d'Alaiz auquel l'illuſtre Mr. du Moulin preſidoit, & qui ayant apris avec douleur en quels ſentimens eſtoit cette aſſemblée de la Rochelle dõt nous venons de parler, & qui ſe tenoit

dans le mesme temps; prit à tâche, se trouvant porté dans le pays où il y avoit le plus de ces Places de seureté que le Roy redemandoit & qu'on vouloit retenir, de reconnoistre l'assiette des affaires & des esprits,& apres avoir decouvert conformément à ses propres pensées que la plus grande & meilleure partie des Eglises Protestantes estoit disposée à rendre les places au Roy, & n'approuvoit point la resolution du refus, il se crut obligé d'en informer l'Assemblée de la Rochelle, ce qu'il fit par une grande & forte lettre, où il sollicitoit puissamment ces Messieurs à obeïr à sa Majesté, tant par la raison Naturelle du Droit que pour l'asseurance qu'il leur donnoit, que c'estoit, selon qu'il l'avoit remarqué, l'esprit & la pensée de la plus grande & de la plus saine partie des Protestans du Royaume. L'Auteur des Reflexions

produit là dessus, la Lettre mesme du Sr. du Moulin, puis y faisant ses Remarques, il fait tres judicieusement observer au sujet dont il s'agit, que contre les imputations de nos ennemis, les Eglises Reformées de France, étoient exhortées à l'obeïssance du Roy par leurs propres Theologiens qui en matiere de conscience sont le corps representatif de l'Eglise quand il sont solemnellement assemblés, *Or* dit-il, *c'estoit le sentiment du Synode National dont cét éminent personnage venoit d'estre Président*; & en effet la plusspart de ceux qui tenoient de ces Places de seureté en ouvrirent les portes au Roy, & plus des 3. quarts de ses sujets de la Religion reformée se mirent en son obeïssance.

Le mesme Auteur des Réflexions montre ensuite par des circonstances de ces mesmes Guerres dont on nous veut faire un si

grand crime, que dans la plus grande chaleur de ceux qui reſiſtérent à l'abandõnement des Places dont il s'agit, il parut encore des traits indubitables de fidelité & d'amour envers leur Roy, & il en donne trois exemples. *Au Siege de Montauban*, dit-il, *le plus opiniaſtrément deffendu de tous les autres Sieges, le Roy & ſa Cour paſſérent devant la muraille d'où l'on tiroit furieuſement. Dez que les Aſsiegés virent ſa Majeſté, ils ceſſerent de tirer, & crierent avec grande force* VIVE LE ROY.

L'exemple de la Rochelle eſt encore plus remarquable & merite une memoire éternelle. *Les Rochelois aſsiegez imploroient*, dit l'Auteur, *le ſecours de l'Angleterre; Il leur fut octroyé; mais le Duc de Boukingan le retardoit, pendant que les Rochelois aprés avoir mangé leurs chevaux, en mangeoient les harnois; En cette grande extremité, le Duc dit à leurs*

Deputez que s'ils vouloient livrer la Ville au Roy d'Angleterre, & le reconnoistre pour leur Roy, ils seroient assistez de bonne sorte. Les Deputez le refusérent, & les Rochelois se resolurent à subir plûtost toutes les rigueurs que leur Roy irrité voudroit exercer sur eux, que de livrer la ville à l'Etranger. Ce juste Roy, poursuit l'Auteur des Reflexions, *en prit connoissance, & les en traitta plus doucement en la reduction de cette place, surmontant chrétiennement la mal par le bien.*

Le troisiéme Exemple est sur le soulévement du Languedoc ; Les Protestans de cette grande Province n'attendirent pas les bien faits du Roy, pour luy témoigner leur fidelité, & l'oubly de ce qu'ils avoient souffert en la reduction des Places qu'ils avoient tenuës lors que les playes en étoient encore toutes fraisches Ce fut lors que le Duc de Monmorency, fit un Par-

ty contre le Roy en Languedoc dont il estoit Gouverneur, esperant de trouver dans les Protestans, qui sont en grand nombre en cette Province là, des sujets disposez à un soulevement, par le ressentiment de leurs pertes recentes; Mais il trouva tout le contraire, car ils se joignirent universellement aux forces du Roy, & luy rendirent de grans services dans une bataille où le Duc fut défait & pris & un Evesque avec luy. Le vieux Maréchal de la Force qui avoit échapé le Massacre de la St. Barthelemy en se cachant sous les corps de ses freres poignardez, étoit un des principaux Commandans en cette Action.

Pag. 496. LOUYS LE GRAND *tenant le milieu entre la trop grande indulgence des deux derniers Henris, & la trop grande severité des quatre*

Rois

Rois qui l'avoient precedé ; par un sage mêlange de Iustice & de Clemence, de fermeté & de douceur, a reduit enfin cette Héresie, en l'état où nous la voyons, défaillant peu à peu, & s'en allant visiblement, mesme dans les Provinces où elle avoit le plus insolemment exercé son Empire. Il a fait agir sa Iustice avec beaucoup de fermeté, premierement en faisant abattre les Temples que les Huguenots avoient usurpez, & deffendant l'Exercice de leur prétendue Religion, en une infinité de lieux où il se faisoit contre les Edits ..... 2. en ostant aux méchans Catholiques la malheureuse liberté de changer de Religion, & aux Huguenots convertis, celle de se moquer de Dieu & des hommes par l'Apostasie .... 3. en ordonnant qu'il n'y ait que des Catholiques qui puissent accoucher les femmes ... 4. en cassant & abolissant les chambres mi-parties. 5. Et enfin

en ostant à tous ceux qui s'obstinent dans l'Héresie, toute esperance de pouvoir pretendre désormais aux faveurs des Dignitez, charges, Emplois, &c. . . . . C'est par cette conduite si sage, si juste, & si douce, p. 504. que ce grand Prince a sans comparaison plus fait pour la conversion des Protestans, sans bruit, sans éclat, sans tumulte, que tous les Rois ses Prédecesseurs par les supplices & par les armes, &c.

Nous respectons trop le Roy pour entreprendre de censurer sa conduite; C'est un Prince sage, & aux grandes Vertus duquel nous rendons plus de justice que pas un de nos ennemis; Mais nôtre déference pour sa Majesté ne doit pas nous donner de l'aveuglement pour ceux qui s'ingérent dans l'Administration de ses affaires, & qui corrompant par le venin de leurs pernicieux conseils, la pureté de

son bon sens & de sa prudence, le dénigrent chez les Nations étrangeres & impriment pour la posterité une tache éternelle à sa gloire. J'oseray mesme dire de ces impitoyables ennemis, qu'ils sont encore moins les nostres que les siens, & qu'ils ne travaillent avec tant d'ardeur à nostre perte depuis tant d'années, que pour avancer la sienne propre, qui est d'une necessité indispensable à leur dessein d'une Monarchie Universelle; Ils semblent luy faire la cour à present à cause de sa Puissance qui a pû jusqu'icy estre utile à l'affermissement de la leur; mais quand ils auront mis la derniere clef à cette voûte ils abbattront le cintre, & il ne faut pas douter que sachant la penetration des lumieres de ce Monarque & la jalousie qu'il a de sa Grandeur, ils n'apprehendent qu'il

ne vienne à reconnoiſtre l'oppoſition qu'il y a entre leurs interets & les ſiens, qu'il ne faſſe de ſerieuſes reflexions ſur leurs perpetuels attentats contre la vie de ſes Anceſtres ; & que ſi cette Puiſſance qui a desja tant d'étenduë venoit enfin à n'avoir plus de bornes, elle ne ſecoüaſt un joug dont le fardeau eſt incompatible ſur une meſme Teſte avec la gloire d'une Couronne : Ouy, cette conduite de ſa Majeſté que l'Auteur exalte ſi fort eſt ruineuſe à ſa perſonne & à ſon Etat, & ce n'eſt auſſi que dans cette veuë qu'elle eſt ſi fort exaltée ; Tant qu'il y aura des Huguenots en France ils ſeront regardez par leurs ennemis comme les ſeuls obſtacles qui retardent le ſuccez de leurs audacieuſes entrepriſes, comme les Trompettes perpétuels de leurs conſpirations & de leurs perfidies, les revelateurs de

leurs pernicieux secrets, les Argus de l'Etat qui ont toûjours l'œil sur leurs mauvais desseins, qui épient tous leurs mouvemens, toutes leurs relations & leurs intelligences, & qui veillent à la conservation du Prince & de ses fideles Conseillers & Ministres; C'est pour ce sujet qu'on cherche incessamment à les perdre, & qu'on en suggere au Roy les Conseils & les moyens; dans ce mesme esprit de la fable des loups qui pour entrer avec plus de seureté dans le Parc, & le ravager à leur aise persuadoient aux brebis de se défaire de leurs chiens & de leurs Bergers.

Au reste je n'éxamineray pas icy les avantages de ce prétendu melange de Clemence & de Iustice, de severité & de douceur dont Mr. Maimbourg louë tant le Roy? Ie l'avouë aussy bien que luy ce mê-

lange, mais à un tout autre égard, car il est tres certain qu'il ne se peut rien de plus doux & de plus équitable que le naturel du Roy, & il ne se peut rien de plus severe & de plus injuste que ce qu'on luy fait faire contre son penchant; De plus, je n'apelle point Clemence & Iustice de ne pas tuër le monde au Chamaillis du fer & au bruit de la poudre, pour exécuter la mesme chose sourdement & à force de langueur; Ie n'appelle point douceur le ravissement de la vie par les voyes dont on use, & tout bien conté, j'aimerois mieux mourir en un quart d'heure par le couteau, que languir un an par la faim; Mais examinons en deux mots ces cinq chefs si loüables du procedé & de la conduite qu'on tient pour venir à bout de nous; Le premier est d'abattre nos Temples, & l'on prend pour prétexte que nous les avons usurpez;

On m'avouëra en tout cas que nous ne les avons pas tous usurpez, mais l'Auteur avouë & se flatte qu'on nous les va tous oster; où est donc la bonne foy; où est la Iustice? 2. On ne veut pas permettre à aucun des deux Partis la liberté de Conscience & de Religion, où est le bon sens, où est l'equité? Les Catholiques de France sont bien-heureux de ne courir que le demi risque d'estre de faux Chrétiens, & de n'avoir pas affaire à un Prince Turc qui les forceroit d'estre tout a fait infideles. 3. On violente les femmes jusque dans leurs couches, & dans le mesme moment que les pauvres enfans cõmencent à jouir de la lumiere de la vie, on les précipite dans les tenebres de l'erreur & de la mort; où est la douceur? a t'on les yeux bouchez, & ne se fait on point une honte de donner lieu

à ces odieuses comparaisons tirées de la Politique d'Egypte? 4. On a cassé les chambres mi-parties, qui ne voit que c'est afin que les Tribunaux ne puissent estre empeschez de nous faire l'injustice toute entiere? 5. Enfin on nous éloigne des honneurs & l'on nous prive des emplois & des charges si nous ne les achetons des deniers de nostre conscience, & ne les payons de l'échange de nostre droit d'Ainesse; Ne songe-t'on point que c'est se transformer auprez de nous en la figure de celuy qui colore ses tentations de la promesse frauduleuse des Royaumes du Monde & de leur gloire?

Pag. 501. *On ne peut gueres voir de plus horribles conspirations que celles, que les Huguenots ont faites contre nos Rois, temoin les funestes journées d'Amboise & de Meaux, sans parler de leurs furieuses Rebellions, qui*

ont coûté tant de sang à la France, & des malheureux complots qu'ils ont faits avec les ennemis pour se soustraire de la Monarchie, en s'erigeant tout à fait en Républicains.

Je ne sai que de deux sortes de conspirations, celles contre la personne des Rois, & celles contre la Domination en General; Vn seul Henri le Grand en a éprouvé trois celebres de la premiere sorte, y en a t'il eu une seule en laquelle aucun Huguenot ait trempé? Barriere, Chastel & Ravaillac estoient ils de l'Ecole de St. Ignace ou de celle de Calvin? Pour les entreprises contre la Domination, outre ce que j'ay desja dit sur l'affaire d'Amboise & sur celle de Meaux, je demande à Mr. Maimbourg, si quand elles seroient aussi veritables qu'elles sont fausses, elles approchent le moins du monde de l'importance

de la S^te^. Ligue, & je le prie de nous dire qui estoient les conseillers, les fauteurs & les complices de cette S^te^. Ligue ? estoit ce les Huguenots ou les Iesuites qui s'entendoient avec Philippe II. & Sixte V. ? lesquels je vous prie de ces deux Partis ont le plus de commerce à l'Escurial & au Vatican ?

Mais peut estre nous flattons nous dans la préoccupation de nôtre bon Droit, & si l'on exigeoit de nous d'autres témoignages de nôtre fidelité que ceux que nous nous rendons à nous mesmes pourrions nous bien en montrer ? ouy, & il y en a cent, mais je me contenteray de deux seuls parce qu'ils sont autentiques; l'un est du plus fameux de nos Historiens qui dit en parlant de l'attentat de Pierre Barriere, *que le Roy avoit souvent des avis de pareilles conjurations & que la pluspart estoient dressées par*

des Moines ou par des Gens d'Eglise *, l'autre est d'un illustre Prelat de l'Eglise Romaine mesme, lequel par cette raison ne sauroit estre suspect.

* Le Cardinal Dossat chargé a Rome du ménagement des affaires du Roy Henri IV. d'Immortelle memoire, se trouva un jour en conference avec le Cardinal Aldobrandin au sujet de l'attentat de Chastel sur la personne du Roy; Le Cardinal qui sans doute avoit toûjours quelque soubçon de la sincerité des sentimens de ce Prince, à l'égard de Rome & de son Eglise taschoit de faire entendre à Monsieur * Dossat, combien le Roy étoit interessé à rechercher l'abry du S. Siege pour se mettre à couvert des conspirations. Mr. Dossat luy

* *Il n'avoit pas encore le Chapeau.*
† *Notez qu'il parle des Iésuites.*

avoüa bien que l'absolution du Pape estoit nécessaire au Roy, mais il ne luy put acorder que cela pust rien faire pour la seureté de sa personne contre les attentats de ses ennemis, & il soutint au contraire que tant meilleurs Catholiques ils seroient tant plus ils luy porteroient de haine, & chercheroient à le faire mourir; Il en montroit un exemple dans la conjoncture d'alors, où tout Catholique qu'il estoit, Il se montroit plus âpre & plus acharné qu'il ne faisoit avant sa conversion; & voicy la raison de Monsr. Dossat & ses propres termes? *Parce* dit-il, *qu'à un Prince converty qu'il faut conforter & edifier en toutes façons, c'est luy donner grand scandale & dégoust des Catholiques, quand ceux qui se disent estre le soutien de la Religion Catholique*†, *cherchent ainsy de le faire assassiner;*

† *Notez qu'il parle des Iesuites.*

Là ou s'il y avoit aucun lieu de tels assassinats, ce seroit aux heretiques à les pourchasser ou executer eux qu'il a quitez & abandonnez & qui auroient à se plaindre de luy ; & toutefois Ils n'ont rien attenté de tel ny contre luy ny contre aucun des cinq Rois ses predecesseurs quelque boucherie que leurs Majestez ayent faite des Huguenots. Il me semble qu'il n'en faut pas davantage pour montrer que nous sommes nets de toutes sortes de conspirations, car ces cinq Rois commencent à François I. & la Réformation se fit souz son Regne. *

Pag.503. Le Roy laisse agir fort librement les Protestans selon leur Discipline, & souffre qu'ils fassent publiquement l'Exercice de leur Religion dans les lieux qui leur sont marquéz.

De deux choses l'une, ou ce

* *Dossat Livre I. année 1595. lettre 8. à Mr. de Villeroy.*

que l'Auteur dit là *que le Roy nous laisse agir fort librement, &c.* Il est vray & juste, ou il est faux & injuste; Comment Mr. Maimbourg peut il dire le premier puis qu'il se fait une si grande feste d'étaler aux yeux du public, *nostre reduction en cet état de foiblesse & de langueur où l'on voit aujourdhuy le Calvinisme tendant manifestement à sa fin? Pag.* 495. Que si cela est faux & injuste pourquoy dit il si affirmativement que le Roy nous laisse en repos? C'est Auteur ne s'entend pas avec luy mesme.

Pag. 504. *Le Roy exite le zéle des Evesques à seconder le sien, prenant soin qu'on envoye de bons & de Savans Missionnaires jusque dans les Valées des Alpes, faisant distribuer des sommes tres considerables aux pauvres Convertis, &c.*

Les Marillacs & les Pelissons feront

ront un jour grand honneur à l'Histoire du Roy sur ces manieres de Conversions; Ie lis quelques fois les Actes des Apôtres, mais je n'y voy aucun modele que nos prétendus Convertisseurs se puissent appliquer : S. Pierre & S. Paul avoient un baston à la main, mais il marquoit leur nudité & leur indigence, & non pas leur violence & leur fureur ; Bien loin d'avoir une bourse dans l'autre, ils protestoient d'estre sans argent & sans or, & quand on leur en offre pour obtenir d'eux les graces du Saint Esprit, Ils disent *Ton argent perisse avec toy qui estimes que le Don de Dieu s'acquiere par les richesses.*

Voila les pensées qui me sont venuës à mesure que je lisois l'Histoire du Calvinisme; Quelque plaisir que les Catholiques Romains prennent à cette lecture, j'avouë

qu'elle à produit auprez de moy un effet tout contraire, & que les heures que j'y ay employées m'ont paru fort longues; Mais ce n'est pas à moy à crier contre les ennuyeux Ecrivains, & peut-estre qu'on trouvera cette lecture aussy fatigante que me l'a paru le livre de Mr. Maimbourg.

FIN.

